



Rapport Annuel

Exercice 2022



WITBE
Société Anonyme au capital de 2.182.566,50 euros
Siège social : 18-22 rue d'Arras – Bâtiment A11 - 92000 NANTERRE
430 104 414 R.C.S. NANTERRE
(la « Société »)

**RAPPORT DE GESTION ET RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
SUR LES COMPTES SOCIAUX ET SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
ETABLIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion établi par votre Conseil d'administration, conformément aux dispositions des Articles L. 225-100, L. 232-1 et L. 233-26 du Code de Commerce.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous informer de la marche des affaires de notre Société et de celle du Groupe au cours de l'exercice social allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, pour vous présenter les comptes annuels et consolidés et pour les soumettre à votre approbation.

Les rapports de vos Commissaires aux comptes, ceux de votre Conseil d'administration, les comptes de l'exercice et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice ont été arrêtés par votre Conseil d'administration en sa séance du 18 avril 2023.

1. ACTIVITE DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2022 ET FAITS MARQUANTS

1.1 SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1.1 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2022

Les sociétés globalement intégrées au 31 décembre 2022 sont Witbe Inc. (USA), Witbe Ltd (Hong-Kong), Witbe Pte. Ltd. (Singapour), Technologies Witbe Canada Inc. (Canada), Witbe Limited (Royaume-Uni) et Witbe Sociedade Unipessoal Lda (Portugal), toutes détenues à 100% par Witbe; leur activité est identique à celle de la maison mère.

1.1.2 Compte rendu de l'activité du groupe

En 2022, Witbe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 26,1 M€, en progression soutenue de +36%. À taux de change constants, la croissance annuelle s'est établie à +29%.

Retraité des ventes aux sous-traitants asiatiques de composants électroniques spécifiques Witbe nécessaires à la fabrication des Witbox¹, le chiffre d'affaires s'est établi à 24,8 M€, en progression comparable de +30% (+23% à taux de change constants).

Ce niveau d'activité record est le fruit du succès de la gamme Witbox, avec deux nouveaux modèles Witbox⁺ et Witbox^{Net} commercialisés en 2022, et du développement dynamique de l'offre Witbe Cloud (abonnement en mode SaaS) qui a bondi de +81% en 2022, dont +139% sur la zone Amériques.

¹ Le chiffre d'affaires retraité exclut les facturations aux sous-traitants asiatiques des composants électroniques Witbe nécessaires à la fabrication des Witbox. Ces facturations à marge nulle se sont élevées à 1 236 K€ en 2022 et 54 K€ en 2021.

En 2022, Witbe a également pris la décision stratégique de consacrer l'ensemble des forces de l'entreprise sur le marché du contrôle de la qualité des services vidéo, du test et validation au monitoring proactif. Cette décision a conduit la société à se désengager progressivement de ses activités de monitoring IT, tout en honorant ses engagements vis-à-vis de ses clients historiques. L'incidence sur l'activité a ainsi été maîtrisée et limitée.

Le chiffre d'affaires récurrent de Witbe a augmenté de +34% en 2022 à 7,6 M€, totalisant 29% du chiffre d'affaires annuel (30% en 2021). Le groupe continue de viser à moyen terme un niveau cible de 50% de chiffre d'affaires récurrent.

Conformément aux ambitions, la zone Amériques (Amérique du Nord principalement) a enregistré un chiffre d'affaires annuel en forte progression de +73% (+54% à taux de change constants), devenant la 1^{ère} zone d'activité du groupe avec 50% du chiffre d'affaires consolidé (vs. 40% en 2021). En EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique), les ventes sont en légère croissance de +1%, mais avec une progression de +50% des ventes de Cloud sur cette zone. L'Asie a vu ses ventes progresser de +43% en 2022 (évolution neutralisée des facturations de composants électroniques).

1.1.3 Progrès réalisés

Neutralisée des facturations à marge nulle de composants électroniques aux sous-traitants asiatiques, la marge brute s'est inscrite en progression de +21%.

Fort d'une gamme de robots Witbox désormais complète, Witbe a pu accélérer en 2022 sa stratégie de déploiement massif de ses robots sur le marché mondial du monitoring de la qualité des services vidéo.

Cette stratégie a pesé sur le taux de marge brute qui s'est établi à 80,6% contre 86,5% en 2021, sous l'effet cumulé de plusieurs facteurs :

- **Signature de contrats à forts volumes** : à l'image du contrat majeur de monitoring vidéo pour le compte de l'un des plus gros câblo-opérateurs américains, Witbe a fait le choix en 2022 de conclure d'importants contrats de monitoring avec de grands fournisseurs de services vidéo, conduisant au déploiement massif de plusieurs centaines de robots de la gamme Witbox. S'ils ont permis à Witbe d'accroître fortement ses parts de marché, principalement sur le territoire américain, ces contrats ont eu une contribution moindre à la marge du groupe. Les robots déployés disposant de fonctions logicielles optionnelles activables à distance, Witbe dispose d'un potentiel important d'upselling de logiciels au cours des prochaines années sur cette base installée de robots ;
- **Montée en volume des capacités de production du Witbe Cloud** : afin d'accompagner la montée en puissance de l'infrastructure Witbe Cloud et l'essor des ventes en mode SaaS, Witbe a massivement investi dans ses capacités Cloud afin de supporter toute l'intelligence centrale nécessaire aux Witbox mais aussi pour ouvrir de nouveaux points de présence (PoP) vidéo Witbe. La société a ainsi déployé des infrastructures Cloud dans plus de 30 villes à travers le monde en 2022. Plusieurs de ces PoPs (Point of Presence) ont été dotés de multiples devices (SmartTV, iPhone, Android, STB, Tablettes, etc.) afin de permettre le contrôle de qualité vidéo à distance pour les plus grands acteurs du marché. Ces investissements ont représenté des coûts non récurrents de plusieurs centaines de milliers d'euros, portés sur la marge brute en 2022 ;
- **Evolution du mix-activités** : toujours dans le cadre de sa stratégie de déploiement massif de ses équipements, Witbe a accéléré ses ventes de robots dédiés au « Remote Control Access » (contrôle à distance), marché sur lequel les Witbox sont commercialisés avec moins de logiciels intégrés, et donc avec des niveaux de marge inférieurs. Grâce aux fonctions logicielles optionnelles activables à distance, Witbe dispose également d'un potentiel d'upselling au cours des prochaines années sur ce marché.

L'Ebitda de l'entreprise a été de 3,0 M€, soit une marge de 12,2%.

Les charges d'exploitation ont progressé +24%, accompagnant la croissance de l'activité.

Les frais de personnel ont progressé à un rythme de +16% sur l'exercice (+11% à taux de change constant), avant tout lié à la progression des effectifs aux Etats-Unis. Il convient de souligner qu'une partie des charges liées aux ressources humaines ont été comptabilisées dans les charges externes (coût des VIE et charges de sous-traitance pour le développement en Asie et au Moyen-Orient). A fin 2022, Witbe comptait 138 collaborateurs (hors VIE), contre 137 à fin 2021.

Les charges externes se sont accrues de +59% au cours de l'exercice, une évolution semblable à celle déjà constatée au 1^{er} semestre (+65%). Outre le coût des VIE et des charges de sous-traitance, cette hausse est le reflet de :

- **l'accroissement des charges locatives** avec l'ouverture en 2022 des bureaux de Lisbonne (Portugal), Phoenix et San Francisco (Etats-Unis), Paris (France) et Singapour ;
- **l'augmentation des frais de déplacements et de voyages**, après une année 2021 marquée par les conséquences de la pandémie, mais qui s'inscrivent néanmoins à un niveau moindre qu'avant le Covid-19 ;
- **une normalisation des dépenses en matière de publicité et marketing**, avec la réouverture de nombreux salons professionnels.

L'EBITDA s'est ainsi élevé à 3,0 M€ en 2022, à comparer à 4,2 M€ en 2021 et 0,1 M€ en 2020, représentant une marge d'EBITDA de 12,2%.

Les dotations nettes aux amortissements sont en hausse à 3,0 M€, contre 2,4 M€ un an plus tôt, reflétant l'accroissement des investissements R&D (en production immobilisée) en 2021 et 2022, consacrés au développement des nouveaux robots de la gamme Witbox.

Après comptabilisation d'un résultat financier de 0,8 M€, intégrant des gains de change sur la parité euro/dollar, le résultat net part du groupe ressort à 0,8 M€, soit une marge nette de 3,0%.

1.1.4 Difficultés rencontrées

Witbe a continué de faire face cette année aux conséquences de la crise sanitaire mondiale sur la moitié de l'année 2022. De ce fait, la livraison des Witbox + et Net a été décalée pour la plus grande majorité au deuxième semestre 2022, impactant sans aucun doute l'activité commerciale de l'entreprise.

L'activité a été cependant soutenue. La société a dû faire face à des investissements plus importants suite à la signature des contrats décrits ci-dessus. Des investissements en R&D ont dû être accélérés principalement pour le développement d'algorithmes permettant la mise en œuvre et la maintenance de nos produits de manière totalement automatisée. Ces développements ne pourront porter leurs fruits que sur l'exercice suivant.

1.1.5 Résultats de l'activité du Groupe

Les comptes consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont résumés dans le tableau ci-dessous :

(en K€)	Exercice 2022	Exercice 2021
Chiffre d'affaires consolidé	26.083	19.131
Charges d'exploitation	(31.587)	(22.997)
Résultat d'exploitation	3	1.803
Résultat financier	754	177
Résultat net	753	2.114
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net part groupe	753	2.114

1.1.6 Situation financière et endettement du Groupe

La structure financière de Witbe s'est renforcée au cours de l'exercice 2022, marqué par le renforcement de la trésorerie disponible et des capitaux propres, et une diminution de l'endettement financier.

Witbe a dégagé un cash-flow d'exploitation de +5,3 M€ en 2022, en progression de +15% par rapport à 2021.

Les flux d'investissements se sont élevés à -4,1 M€ (contre -4,0 M€ en 2021), consacrés à la politique d'innovation produits et à l'ouverture des nouveaux bureaux.

Les flux de financement sont négatifs à hauteur de -1,1 M€, constitués des remboursements nets d'emprunts réalisés sur l'exercice et de l'annulation du *Paycheck Protection Program* (PPP) aux Etats-Unis et sa conversion en subventions publiques en mars 2022.

La variation de trésorerie est ainsi positive de +0,1 M€ sur l'exercice. Au 31 décembre 2022, la trésorerie disponible s'élevait à 2,8 M€ pour des dettes financières diminuées de -1,0 M€ et ramenées à 3,3 M€. Elles sont constituées pour l'essentiel du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) en France pour 3.06 M€.

Les stocks au 31 décembre 2022 sont inférieurs de 1 M€ à leur niveau à mi-exercice 2022 (1,9 M€ à fin 2022 contre 2,9 M€ au 30 juin 2022). Les créances clients ont continué d'être optimisées au 2nd semestre, pour s'établir à 4,3 M€ en fin d'année (vs. 8,1 M€ fin 2021 et 5,3 M€ fin juin 2022).

La dette financière du groupe s'élève à la clôture de l'exercice 2022 à 3.295 k€ contre 4.303 k€ à la clôture de l'exercice 2021.

1.1.7 Indications sur les objectifs et la politique du Groupe concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions prévues pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture.

N/A

1.1.8 Indications sur l'exposition du Groupe aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.5 ci-dessous.

1.2 EVOLUTION PREVISIBLE

Malgré un contexte économique qui demeure incertain en 2023, le groupe est confiant sur la poursuite d'un rythme de développement soutenu en 2023.

A l'image de l'an dernier, Witbe réalise un bon début d'exercice 2023, avec un chiffre d'affaires déjà réalisé ou à comptabiliser sur l'exercice qui s'élève d'ores et déjà à 10,2 M€ (chiffre arrêté à mi-avril 2023).

Pour rappel, au 31 décembre 2022, l'ARR (Annual Recurring Revenue), valeur annuelle récurrente des contrats Cloud signés, s'établissait à 4,1 M€.

Witbe poursuit ses efforts de développement sur ses produits, afin de conserver son avance technologique sur son marché du monitoring des services vidéo, avec de nombreuses nouvelles fonctionnalités et évolutions prévues en 2023. En parallèle, le groupe réorganise ses services opérations, afin de produire de manière toujours plus rapide et industrielle et maximiser la satisfaction de ses clients.

Avec l'accélération de sa stratégie de déploiement massif de ses robots sur le marché mondial du monitoring de la qualité des services vidéo, Witbe se fixe de franchir une nouvelle étape dans son développement, matérialisée par des objectifs financiers ambitieux : réaliser un chiffre d'affaires de 30 M€ et un EBITDA de 5 M€.

1.3 EVENEMENT(S) IMPORTANT(S) SURVENU(S) DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE JUSQU'A L'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Le regain de la pandémie en Chine a décalé de quelques semaines certaines livraisons, notamment au niveau de la Witbe+.

La guerre en Ukraine a également eu quelques impacts mineurs, comme le décalage du déploiement d'un projet en Pologne.

Même si les impacts sont mineurs, ces événements restent largement à surveiller.

1.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La R&D se poursuit conformément à notre roadmap tant au niveau des robots avec l'extension de la gamme Witbox, qu'au niveau de la mise en œuvre et de la maintenance de ses produits.

Des développements sont toujours en cours pour améliorer l'usage de nos produits, tout en maintenant l'avancée technologique de notre gamme de robots.

L'entreprise se doit de maintenir une activité importante en matière de R&D, son avancée technologique sur plusieurs éléments de l'offre vidéo des opérateurs étant une clé de son succès actuel et futur.

1.5 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES ET GESTION DES RISQUES

Les risques auxquels le Groupe est confronté ont été décrits dans le document de base enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 mars 2016. Ces risques et leur nature n'ont pas évolué à la date de rédaction du présent rapport (voir en **Annexe 3**), à l'exception des risques liés au Covid-19, et aux conditions politico-économiques exogènes à l'entreprise.

1.6 LITIGES

A la date du présent rapport, il n'existe pas de litige en cours qui pourrait avoir un impact significatif sur l'activité du Groupe.

2. ACTIVITE DE LA SOCIETE WITBE DURANT L'EXERCICE 2022 ET FAITS MARQUANTS

L'activité de la Société se confondant avec l'activité du Groupe, puisque les filiales détenues par la Société sont dédiées à la commercialisation des produits du Groupe, plusieurs sections ci-dessous renvoient aux sections correspondantes de la première partie ci-dessus relative à l'activité du Groupe.

2.1 SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

2.1.1 Compte rendu de l'activité de la Société

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.1.2 ci-dessus.

2.1.2 Résultats de cette activité

Les comptes sociaux de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont résumés dans le tableau ci-dessous :

En K €	Exercice clos				
	Au 31/12/22	Au 31/12/21	Au 31/12/20	Au 31/12/19	Au 31/12/18
Chiffre d'affaires	18 884	14 285	11 005	13 218	13 237
Produits d'expl.	22 493	18 232	13 955	16 279	16 199
Total charges d'expl.	23 639	17 840	15 832	16 607	17 852
Résultat d'expl.	(1 146)	392	(1 878)	(328)	(1 653)
Résultat net	795	1 808	(657)	902	8
Fonds propres	18 552	17 757	15 948	16 606	15 684

Le résultat net comptable 2022 se solde par un bénéfice net comptable de 795 045 euros.

2.1.3 Modifications apportées au capital social

Nous vous rappelons que le Conseil d'administration en date du 17 septembre avait attribué un total de 36.170 actions gratuites au profit de salariés du Groupe. Le Conseil d'administration du 22 septembre 2022 a constaté l'attribution définitive d'un nombre total de 33.170 actions gratuites et a, en conséquence, augmenté le capital social de la somme de 2.164.986,40 € à 2.182.566,50 €, par émission de 33.170 actions nouvelles.

Le capital social, au 31 décembre 2022 s'élève en conséquence à la somme de 2.182.566,50 €, divisé en 4.118.050 actions de 0,53 € de valeur nominale chacune.

2.1.4 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce le tableau faisant apparaître les résultats des cinq derniers exercices de notre Société est joint en **Annexe 2**.

2.2 EVOLUTION PREVISIBLE

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.2 ci-dessus.

2.3 EVENEMENT(S) IMPORTANT(S) SURVENU(S) DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE JUSQU'A L'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.3 ci-dessus.

2.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.4 ci-dessus.

2.5 ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE, NOTAMMENT AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITE DES AFFAIRES

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.1 ci-dessus.

2.6 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES ET GESTION DES RISQUES

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.5 ci-dessus.

2.7 INDICATIONS SUR LES OBJECTIFS ET LA POLITIQUE DE LA SOCIETE CONCERNANT LA COUVERTURE DE CHAQUE CATEGORIE PRINCIPALE DE TRANSACTIONS PREVUES POUR LESQUELLES IL EST FAIT USAGE DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE.

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.1.7 ci-dessus.

2.8 DELAIS DE PAIEMENT - DETTES FOURNISSEURS ET CREANCES CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

	Article D 441-6 I 1° : factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D 441-6 I 2° : factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicati f)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées	146					99	74					262	
Montant total des factures concernées TTC	1 638 054	33 236	86 681	1 188	286 088	407 193	5 517 974	323 000	413 973	88 795	6 677 936	7 503 704	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	13.79%	0.28%	0.73%	0.01%	2.41%	3.43%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							28.21%	1.65%	2.12%	0.45%	34.13%	38.35%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre de factures exclues													
Montant total des factures exclues													
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-10 du Code de commerce)													
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : indiqués sur la facture						Délais contractuels : indiqués sur la facture						

2.9 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE ECOULE

En ce qui concerne le résultat net comptable de l'exercice qui fait apparaître **un bénéfice net comptable de 795 045 euros**, nous vous proposons de l'affecter ainsi qu'il suit :

- Bénéfice net comptable 795 045 euros
- Lequel est affecté au poste "Report à Nouveau" du bilan. =====

2.10 RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous précisons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents et qu'il n'est pas proposé de distribution de dividende au titre de l'exercice clos.

2.11 MONTANT DES DEPENSES ET FRAIS "SOMPTUAIRES" ET IMPOT SUPPORTE EN RAISON DE CES DEPENSES ET CHARGES

Aucune dépense de cet ordre n'a été effectuée, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2.12 ATTRIBUTION D'UNE REMUNERATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune rémunération n'a été versée aux administrateurs au cours de l'année 2022.

2.13 INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

2.13.1 Prise de participation ou de contrôle au cours de l'exercice écoulé

La Société n'a pris aucune participation ni en capital ni en droit de vote ou de contrôle au cours de l'exercice écoulé dans des sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française.

2.13.2 Activités et résultats des filiales et des Sociétés contrôlées

Les comptes des filiales sont tous arrêtés au 31 décembre 2022 et sont d'une durée de 12 mois à l'exception de la filiale portugaise créée en mai 2022.

Filiales	Localisation	Capital social	Date de création	CA	Résultat	Capitaux propres
Technologies WITBE Canada Inc.	Canada	100\$	avr-12	1.247.457 €	(144.550) €	(1.974.640) €
WITBE, Inc.	USA	1000 \$	juin-04	13.196.749 €	96.834 €	(6.076.297) €
WITBE Ltd	Hong Kong	1 Hkd	mars-09	0 €	30.292 €	(761.395) €
WITBE Pte. Ltd.	Singapour	1 €	juil-10	278.804 €	(249.089) €	(916.454) €
WITBE Limited	Royaume-Uni	1£	fév-18	247.460 €	(124.217) €	(592.403) €
WITBE Sociedade Unipessoal Lda	Portugal	100 €	mai-22	0 €	(59.999) €	(59.899) €

Les taux de conversion utilisés sont les suivants :

- 1 euro = 1.444 dollars canadien
- 1 euro = 1.0666 dollars US
- 1 euro = 8.3163 dollars de Hong Kong
- 1 euro = 0.8869 livre anglaise

2.13.3 Régularisations des participations croisées

N/A

2.13.4 Actions d'autocontrôle

N/A

2.14 ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ECOULE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés ne détiennent aucune participation dans le capital de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de fonds communs de placement d'entreprise à la clôture de l'exercice 2022.

À la clôture de l'exercice 2022, la participation des salariés telle que définie à l'article L. 225-102 du Code de commerce représentait 1,66 % du capital social de la Société.

2.15 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Récapitulatif des actions achetées et vendues au cours de l'exercice écoulé :

	Titres achetés	Prix Moyen Pondéré	Montant total	Titres vendus	Prix Moyen Pondéré	Montant total	Frais de négociation
janv-22	9.207	7,0192 €	64.625,84 €	11.119	7,1119 €	79.077,11 €	0
fév-22	11.555	7,1829 €	82.997,99 €	10.055	7,1341 €	71.733,54 €	0
mars-22	15.457	6,0891 €	94.119,11 €	16.951	5,9863 €	101.473,28 €	0
avril-22	11.257	7,1174 €	80.121,07 €	11.546	7,0922 €	81.887,07 €	0
mai-22	12.610	7,1409 €	90.047,36 €	12.304	7,1511 €	87.987,72 €	0
juin-22	10.256	7,1168 €	72.990,07 €	8.151	7,1922 €	58.623,27 €	0
juil-22	8.740	7,0428 €	61.554,29 €	9.585	7,0819 €	67.880,41 €	0
août-22	10.507	7,8407 €	82.381,83 €	10.285	7,8794 €	81.040,05 €	0
sept-22	10.577	7,5146 €	79.481,87 €	9.400	7,5636 €	71.097,63 €	0
oct-22	7.687	7,0427 €	54.136,89 €	8.376	7,0489 €	59.041,44 €	0
nov-22	8.411	7,3878 €	62.138,81 €	8.738	7,3546 €	64.264,72 €	0
déc-22	6.892	7,5866 €	52.286,54 €	6.188	7,6668 €	47.441,90 €	0
Total	123.156		876.881,67 €	122.698		871.548,14 €	0

actions inscrites au 31/12/2022	9.240
valeur au cours d'achat	70.149,18 €
valeur nominale	0,53 €
fraction du capital représentée (en %)	0,2244%

Ces acquisitions ont été effectuées afin d'animer le cours de bourse de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

2.16 EVOLUTION DU COURS DE BOURSE ET DES TRANSACTIONS EN 2022

La date de première cotation de l'action Witbe est le 18 avril 2016. Depuis lors, le cours de l'action évolue en fonction de l'offre et de la demande sur le marché Euronext Growth.

Période du 1er janvier au 31 décembre 2022		Date
Cours Min (clôture)	5,29 € / action	07/03/2022
Cours Max (clôture)	8,19 € / action	03/08/2022
Volume total échangé	1.364.165 titres	01/01– 31/12/22
Capitaux échangés	9.774.025,82 EUR	01/01– 31/12/22

2.17 AJUSTEMENT DES BASES DE CALCUL DES VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL ET DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

La Société n'a procédé à aucune opération sur le capital nécessitant de prendre des mesures d'ajustement au cours de l'exercice écoulé.

2.18 INJONCTIONS OU SANCTIONS PECUNIAIRES PRONONCEES PAR L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE

A ce jour, la Société n'a fait l'objet d'aucune procédure ou sanction relative à des pratiques anti-concurrentielles.

2.19 PRETS ENTRE ENTREPRISES

Nous n'avons rien à signaler dans ce domaine.

2.20 SUCCURSALE(S) EXISTANTE(S)

Nous n'avons rien à signaler dans ce domaine.

2.21 ACTIVITE POLLUANTE OU A RISQUE

Ce point ne concerne pas notre Société.

2.22 INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Ce point ne concerne pas notre Société.

2.23 IDENTITE DES TITULAIRES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement, en capital ou en droits de vote plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales au 31 décembre 2022.

	Actions	%	DDV	%
Groupe Familial Planche*	2 101 167	51,02%	4 192 164	66,67 %

Le Groupe Familial Planche est composé de Mme Marie-Véronique Lacaze, M. Jean-Michel Planche, M. Mathieu Planche, M. Arnaud Planche et la société Tancred Ventures.

Aucun autre actionnaire n'a informé la Société de ce qu'il détenait une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

2.24 OPERATIONS REALISEES SUR LEURS TITRES AU COURS DU DERNIER EXERCICE PAR LES DIRIGEANTS, LES HAUTS RESPONSABLES ET LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT ETROITEMENT LIES

Conformément à l'article 223-26 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les opérations déclarées par les dirigeants mentionnés à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société ont été les suivantes au cours de l'exercice :

- M. Mathieu Planche, Directeur Général Délégué : acquisition définitive de 6.170 actions attribuées à titre gratuit.

2.25 INFORMATIONS SUR LES TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC DES PARTIES LIEES

	Participations
Immobilisations financières (nettes)	1 008
Créances client	12 118 415
Autres créances	1 322 749
Emprunts et dettes financières	(15 805)
Dettes fournisseurs	(1 538 789)
Autres dettes	-
Charges d'exploitation	(1 310 757)
Produits d'exploitation	6 442 537
Charges financières	(15 805)
Produits financiers	77 278

RESOLUTIONS

Lorsque vous aurez entendu la lecture des rapports du Commissaire aux comptes et que nous aurons répondu aux questions que vous aurez bien voulu nous poser, nous vous demanderons au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises et de donner quitus au Conseil d'administration pour sa gestion au cours de l'exercice 2022.

Nous vous remercions de nous donner acte de la lecture du présent rapport.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

WITBE

Société Anonyme au capital de 2.182.566,50 euros
Siège social : 18-22 rue d'Arras – Bâtiment A11 - 92000 NANTERRE
430 104 414 R.C.S. NANTERRE
(la « Société »)

**RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par votre Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Le présent rapport a été tenu à votre disposition dans les délais légaux.

I- OPTION CHOISIE POUR EXERCER LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Aucun changement relatif à l'exercice de la direction générale n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

II- LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance la liste des mandats et fonctions exercées par chacun de vos mandataires sociaux dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé.

Madame Marie-Véronique LACAZE est Présidente – Directrice Générale de la société WITBE et assume également les mandats suivants :

- Directrice et présidente de la société WITBE, Inc. (USA),
- Directrice de la société WITBE Ltd (Hong Kong),
- Directrice de la société WITBE Pte. Ltd. (Singapour),
- Présidente de la société Technologies WITBE Canada Inc. (Canada)
- Directrice de la société WITBE Limited (Royaume-Uni)
- Gérante de la société WITBE Sociedade Unipessoal Lda (Portugal)

Monsieur Jean-Michel PLANCHE est (i) Administrateur et (ii) Directeur Général Délégué de la société WITBE et assume également les mandats suivants :

- Gérant de la Société TANCRED VENTURES,
- Directeur de la société WITBE, Inc. (USA),
- Directeur de la société WITBE Ltd (Hong Kong),
- Directeur de la société WITBE Pte. Ltd. (Singapour),
- Administrateur de la société Technologies WITBE Canada Inc. (Canada)
- Directeur de la société WITBE Limited (Royaume-Uni)

Monsieur Paul ROLLAND est (i) Administrateur et (ii) Directeur Technique de la société WITBE et assume également le mandat suivant :

- Administrateur de l'association Aura.

Monsieur Mathieu PLANCHE est (i) Directeur Général Délégué de la Société et assume également les mandats de :

- Directeur de la société WITBE Limited (Royaume-Uni)
- Directeur de la société WITBE Pte. Ltd. (Singapour),
- Directeur de la société WITBE Ltd (Hong Kong),
- Directeur Général de la société Technologies WITBE Canada Inc. (Canada),
- Directeur et CEO de WITBE, Inc. (USA).

III- ATTRIBUTION DE STOCK-OPTIONS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La Société n'a attribué en 2022 aucune option de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux.

IV- ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La Société n'a attribué en 2022 aucune option de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux.

V- CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

Conformément à l'article L. 225-37-4 du code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention n'est intervenue durant l'exercice, directement ou par personne interposée, entre d'une part, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et d'autre part, des sociétés contrôlées par Witbe au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

VI- V- DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Objet	Date de l'assemblée générale	Durée de la délégation (Echéance)	Plafond	Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice
Attribution d'actions gratuites au profit des salariés ou dirigeants	2 juin 2020 (9 ^{ème} résolution)	Trente-huit mois à compter de l'assemblée générale	Montant maximal de l'autorisation : 21.290,01 euros	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	23 juin 2021 (9 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 1.000.000 € Montant nominal maximum de titres de créances : 5.000.000 €	Néant

Objet	Date de l'assemblée générale	Durée de la délégation (Echéance)	Plafond	Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public, à l'exclusion des offres au public visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	23 juin 2021 (10 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 2.000.000 € (1) Montant nominal maximum de titres de créances : 8.000.000 € (26)	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, dans la limite de 20% du capital social par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et s'adressant exclusivement à des investisseurs qualifiés et/ou à un cercle restreint d'investisseurs (Placement privé)	23 juin 2021 (11 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 2.000.000 € (1) Montant nominal maximum de titres de créances : 8.000.000 € (2)	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires.	23 juin 2021 (12 ^{ème} résolution)	Dix-huit mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 2.000.000 € (1) Montant nominal maximum de titres de créances : 8.000.000 € (2)	Néant
Augmentation de capital par augmentation du nombre de titres à émettre, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans la limite de 15 % de l'émission initiale	23 juin 2021 (13 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription : 1.000.000 € (3) Montant nominal maximum des titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription : 5.000.000 € (3) Montant nominal maximum des augmentations de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription : 2.000.000 € (4) Montant nominal maximum de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription : 8.000.000 € (4)	Néant

Objet	Date de l'assemblée générale	Durée de la délégation (Echéance)	Plafond	Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes.	23 juin 2021 (14 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois	700.000 euros	Néant

(1) dans la limite d'un plafond global de 2.000.000 euros commun aux 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} résolutions de l'assemblée générale du 23 juin 2021.

(2) dans la limite d'un plafond global de 8.000.000 euros commun aux 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} résolutions de l'assemblée générale du 23 juin 2021.

(3) ces montants s'imputant sur les plafonds applicables visés à la 9^{ème} résolution.

(4) ce montant s'imputant sur (i) sur le montant du plafond applicable visé à la 10^{ème} résolution, si l'émission initiale concernée a été décidée en application de cette résolution, (ii) sur le montant du plafond applicable visé à la 11^{ème} résolution si l'émission initiale concernée a été décidée en application de cette résolution, ou (iii) sur le montant du plafond applicable visé à la 12^{ème} résolution si l'émission initiale concernée a été décidée en application de cette résolution

Nous vous remercions de nous donner acte de la lecture du présent rapport.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICES CONCERNES				
	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
<u>Capital en fin d'exercice</u>					
Capital social	2 161 650	2 164 986	2 164 986	2 164 986	2 182 566,50
Nombre des actions ordinaires existantes	4 078 585	4 084 880	4 084 880	4 084 880	4 118 050
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
☐ par conversion d'obligations					
☐ par exercice de droits de souscription					
<u>Opérations et résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	13 237 379	13 218 388	11 005 477	14 284 841	18 883 766
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-67 681	1 292 973	333 117	3 486 931	2 569 941
Impôts sur les bénéfices	-1 585 696	-1 571 012	-1 556 887	-1 230 334	-1 158 472
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	8 830	901 623	-657 169	1 808 195	795 045
Résultat distribué					
<u>Résultats par action</u>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.37	0.70	0.46	1.15	0.91
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.002	0.22	-0.16	0.44	0.193
Dividende attribué à chaque action					
<u>Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	93	90	91	96	92
Montant de la masse salariale de l'exercice	6 375 640	6 230 088	6 507 699	6 735 676	6 508 779
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	2 944 299	2 712 346	2 897 915	3 037 107	2 908 072

PRINCIPAUX RISQUES

1.1 RISQUES RELATIFS AU MARCHÉ SUR LEQUEL INTERVIENT LA SOCIÉTÉ

1.1.1 Risques spécifiques liés aux évolutions technologiques

Le marché du monitoring² de la qualité des réseaux, des services et des applications, sur lequel le Groupe opère, nécessite des développements technologiques conséquents, permanents et coûteux pour intégrer les innovations technologiques récurrentes (nouveau format vidéo 4K, services vidéo en accès direct sur Internet appelés services OTT ou "over-the-top") et pour répondre au mieux aux besoins des opérateurs et des entreprises de superviser la qualité des réseaux et de leurs applications au travers du prisme de la qualité d'expérience (QoE : *Quality of Experience*) réellement délivrée à leurs clients ou utilisateurs. Depuis sa création, le Groupe a ainsi consacré une part significative de ses ressources au développement d'une offre compétitive, la plus pertinente et performante possible dans le domaine du monitoring de la qualité d'expérience. Pour rester à la pointe de son marché, le Groupe devra poursuivre son engagement fort en matière de R&D pour à la fois enrichir son offre de nouveaux produits et services, tout en améliorant l'offre existante.

Malgré la capacité démontrée par le Groupe depuis sa création à intégrer successivement toutes les évolutions technologiques apparues sur le marché, il existe toujours un risque de voir apparaître des nouvelles technologies toujours plus complexes imposant au Groupe de réaliser des investissements plus importants que ceux jusque-là menés pour adapter son offre à celles-ci. Si le Groupe ne parvenait pas à suivre le rythme des évolutions technologiques ou prenait du retard dans la réalisation de ces développements, face notamment à des concurrents disposant de moyens plus importants, son incapacité à développer des produits nouveaux ou à les introduire à temps sur le marché rendrait son offre commerciale moins attractive, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité, le chiffre d'affaires, les résultats, la situation financière et le développement du Groupe.

1.1.2 Risques liés à la concurrence

Le marché du monitoring est un marché concurrentiel au sein duquel bon nombre d'acteurs disposent de moyens financiers significatifs. Dans le domaine de la QoE, certains des concurrents du Groupe sont des acteurs disposant de larges ressources et disposant d'une notoriété plus étendue que celle du Groupe, notamment certains groupes américains. Les ressources importantes de ces concurrents de grande taille leur permettent d'affecter des moyens conséquents à la compétition technologique, de réaliser des économies d'échelle, d'étoffer leurs portefeuilles de produits et de bénéficier d'une plus grande crédibilité auprès des clients existants et potentiels du Groupe. De plus, certains concurrents pourraient adopter une politique de prix agressive.

Les solutions de monitoring existantes sur le marché comprennent deux types de solutions, d'une part celles centrées sur les infrastructures et la « santé » des réseaux, communément appelées outils de QoS (Quality of Services : Qualité de Services) et celles centrées sur la qualité des services et la qualité d'expérience utilisateur dénommées outils de QoE. Le marché du monitoring regroupe un nombre important d'acteurs, avec davantage d'acteurs présents sur le segment historique de la QoS que sur celui, plus récent, de la QoE. Cependant, ce dernier segment connaît un essor significatif supérieur à celui de la QoS et constitue donc une opportunité pouvant conduire à l'apparition de nouveaux acteurs au cours des prochaines années.

Aussi, le Groupe pourrait avoir à faire face à plus ou moins long terme à une concurrence accrue mais considère cependant bénéficier d'avantages concurrentiels significatifs dans le domaine du monitoring de la QoE. Celles-ci sont importantes à deux niveaux :

- en termes d'avance technologique : s'appuyant sur 18 ans de développement pour le compte de plus de 300 clients à travers le monde, le Groupe dispose aujourd'hui d'une offre complète et très avancée technologiquement permettant de proposer des fonctionnalités uniques sur le marché (l'algorithme

² Le terme monitoring correspond à la fois au monitoring post production et au test & validation pré-production.

SmartPing, le Witbe Video MOS (Mean Opinion Score), Workbench ou encore Witbe Earth et le récent Witbe DataLab) ;

- en termes de savoir-faire démontré : l'expérience et le niveau d'expertise des équipes de Witbe est aujourd'hui tels que le Groupe est capable de travailler avec des opérateurs ou entreprises de toutes tailles et de s'adapter dans les meilleurs délais aux innovations du marché, en développant une offre qui correspond aux attentes des clients, dans un contexte de renouvellement et d'enrichissement permanent des solutions existantes sur le marché. Ceci s'explique par une forte culture d'entreprise souhaitée par les fondateurs du groupe, toujours très proche du besoin réel de ses clients. Ceci conduit à une politique de moyen et long terme, privilégiant les révolutions technologiques de fond.

Malgré l'existence de ces avantages concurrentiels significatifs, si le Groupe n'était pas en mesure de s'adapter et de répondre à cette pression concurrentielle actuelle et future, sa capacité à augmenter, voire à maintenir ses parts de marché, pourrait s'en trouver plus ou moins sérieusement affectée. De telles situations pourraient avoir un impact défavorable plus ou moins significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives du Groupe.

1.2 RISQUES LIES A L'ACTIVITE

1.2.1 Risques liés à la sécurité des produits commercialisés par le Groupe

Le Groupe évolue sur un marché marqué par de fréquentes évolutions et sur des réseaux sur lesquels interviennent différents acteurs. Les données informatiques et leur traitement sont stockés sur les serveurs de la Société ou des clients, et constituent la base de l'activité du Groupe.

Par conséquent, cela expose les produits ou services commercialisés par le Groupe, et les données qu'ils contiennent (stockées chez le client ou chez Witbe), de manière continue, à différents risques liés à la sécurité, comme notamment les risques de piratage informatique ou industriel (attaques de virus informatiques, «bugs» informatiques ou autres dysfonctionnements) provenant du réseau, ou encore les risques de mauvais fonctionnement du produit sur le réseau des clients (si l'installation du produit chez le client entraînait d'éventuels dysfonctionnements).

Ces problèmes éventuels pourraient perturber le bon fonctionnement des produits de Witbe, ou remettre en cause ses analyses et son monitoring. Ils pourraient causer des dommages significatifs au Groupe, comme notamment un retard dans la réalisation de projets, la divulgation d'informations qui pourraient être confidentielles et avoir un impact négatif sur l'image du Groupe. Ceci pourrait contraindre le Groupe à des dépenses supplémentaires pour, par exemple, rapatrier les données sauvegardées et/ou remettre les systèmes dans leur état initial de fonctionnement.

Cependant, l'intégralité des données de développement et de production est sauvegardée quotidiennement sur des serveurs propriétaires répartis sur plusieurs sites, ce qui permet la réplication des logiciels dans des lieux de stockage différents et protégés afin de maximiser la sécurité. De plus, les équipes techniques de Witbe sont habituées aux systèmes à forte contrainte (fonctionnement 24x7) et ont conçu un système particulier, permettant de s'abstraire de risques de dépendance à un opérateur, une structure d'hébergement ou un centre de données ; Witbe est son propre opérateur réseau et dispose, comme les opérateurs, d'un AS (Autonomous System) dédié :AS15436.

Witbe ne dépend pas d'un seul opérateur et loue ses propres infrastructures télécom (fibres) pour relier ses centres de données critiques en région parisienne. Witbe est aussi présent sur le principal point d'échange de trafic Internet en France, à Paris et à Lyon et échange son trafic pour bénéficier des meilleures redondances et performances avec la plupart des opérateurs français. Ceci permet à Witbe d'être indépendant de tous fournisseurs Internet ou télécom.

Outre la possibilité de perte de données à cette occasion, de tels événements pourraient entraîner des conséquences défavorables significatives sur l'image du Groupe et sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou son chiffre d'affaires.

1.2.2 Risques relatifs aux clients

Risques liés à la solvabilité des clients du Groupe

Le Groupe adresse deux typologies de clientèle : d'une part, les opérateurs de télécommunication de type « tiers1 » et les fournisseurs de contenu regroupés sous le terme de « Telcos » et d'autre part, le segment « Corporate » dénommant de grandes entreprises de tous secteurs (banques, assurances, industrie...). Son portefeuille clients est composé pour l'essentiel de grands comptes parmi les acteurs de référence de leur secteur. Compte-tenu de la qualité de signature de ses clients, le Groupe n'a donc été confronté à ce jour, qu'à de rares cas l'ayant conduit à devoir provisionner des créances clients face à l'incertitude liée à un risque de non-recouvrement.

Risques de dépendance vis-à-vis d'un nombre restreint de clients

Compte tenu de l'actuel volume d'activité et du chiffre d'affaires croissant par client, la perte d'un client important ne causerait pas une réduction importante du chiffre d'affaires ou une difficulté de recouvrement de créances clients et ne pourrait affecter défavorablement l'activité, le chiffre d'affaires, les résultats, la situation financière et le développement du Groupe.

1.2.3 Risques liés aux fournisseurs

La Société s'est organisée en veillant à ne pas être soumise à un risque fournisseurs important :

- au niveau matériel : l'essentiel des achats nécessaires à la partie équipement « Hardware » de son offre, concerne des composants standards (de type boîtiers, cartes mères, processeurs, cartes fonctionnelles...) disponibles auprès de nombreuses sources ;
- au niveau logiciel : l'essentiel de la technologie du Groupe est développée en interne. La Société ne recourt pas à de la sous-traitance de R&D, à la différence de nombreuses sociétés sur le marché et utilise des licences de type base de données et/ou bureautique largement répandues sur le marché et ne créant donc aucune situation de dépendance pour le Groupe. Toutefois, le Groupe peut être amené à passer des accords de licences avec un nombre restreint de fournisseurs pour notamment :
 - o répondre à des besoins spécifiques (mécanismes d'authentification et de déchiffrement de flux vidéo par exemple) afin par exemple d'adapter les robots aux propres choix technologiques de certains clients,
 - o intégrer des technologies normalisées (ITU par exemple).

En conséquence, la Société estime à ce jour ne pas être en situation de dépendance vis-à-vis d'un fournisseur et veillera à l'avenir à maintenir cet état de fait.

1.2.4 Risques liés au déploiement commercial du Groupe

Le déploiement commercial du Groupe dépendra de sa capacité à améliorer et enrichir sa gamme de solutions au rythme des évolutions technologiques et à étoffer la force de vente dans des délais ou à des conditions compatibles avec ses anticipations de croissance. Cette force de vente est composée de l'équipe commerciale du Groupe relayée par une force de vente indirecte composée principalement d'intégrateurs et de distributeurs dont la montée en puissance sur certaines zones géographiques et/ou secteurs de débouchés (« Telcos » ou « Corporate ») constitue l'un des axes de développement du Groupe.

Malgré l'ancienneté de l'équipe commerciale actuelle, le Groupe ne peut garantir qu'il sera en mesure de recruter, former et fidéliser :

- une force de vente directe qualifiée dans des délais et à des conditions financières compatibles avec son expansion, dans les pays dans lesquels il commercialise directement ses produits ;
- les collaborateurs nécessaires à l'identification, au recrutement, à la formation et à l'animation des intégrateurs et/ou distributeurs dans les pays qui seront abordés par une force de vente indirecte.

Le Groupe ne peut pas non plus garantir, dans les zones géographiques considérées comme prioritaires pour lesquelles il fait ou entend faire appel à une force de vente indirecte, que les intégrateurs et distributeurs disponibles disposeront des compétences nécessaires pour promouvoir au mieux des solutions du Groupe et consacreront les ressources nécessaires au succès commercial de ses produits. Afin de limiter ce risque, une partie de la force de vente directe a pour mission d'intervenir de manière systématique en tant que support technique et stratégique auprès des distributeurs du Groupe à la fois lors d'actions commerciales comme la présence sur des salons et durant les processus de vente. Ce type de support pourra également intervenir auprès de grands intégrateurs, de manière ponctuelle.

En cas de survenance de l'une ou l'autre de ces situations, la conquête de nouveaux clients et/ou la valorisation du portefeuille client existant pourraient en être plus ou moins affectées ainsi que par voie de conséquence, l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et les perspectives du Groupe.

1.3 RISQUES LIES A L'ORGANISATION DE LA SOCIETE

1.3.1 Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'hommes clés

Le succès du Groupe dépend du travail et de l'expertise des membres de la direction et de collaborateurs scientifiques et techniques clés et en particulier de Marie-Véronique Lacaze son Président-Directeur Général, de Jean-Michel Planche son Directeur Général Délégué à l'innovation et aux technologies, de Mathieu Planche son Directeur Général Délégué, ainsi que de Paul Rolland, son Directeur technique.

L'indisponibilité temporaire ou définitive de certains collaborateurs clés pourrait entraîner :

- des pertes de savoir-faire et la fragilisation de certaines activités, d'autant plus forte en cas de départ à la concurrence, ou
- des carences en termes de compétences techniques pouvant ralentir l'activité et pouvant altérer, à terme, la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs.

Face à ce risque, le Groupe a mis en place dans ses contrats de travail avec le personnel cadre des dispositifs spécifiques à son activité et conformes à la législation en droit du travail tels que des clauses de transfert de la propriété intellectuelle et de confidentialité. La Société a également mis en place des systèmes de motivation et de fidélisation du personnel et des personnes clés sous la forme de rémunération variable et/ou d'attribution de titres donnant accès au capital de la Société (options de souscription d'actions et bons de souscription de parts de créateur d'entreprise). Le départ ou l'indisponibilité temporaire de collaborateurs clés, notamment si un remplacement adéquat n'était pas trouvé en temps utile, pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le chiffre d'affaires du Groupe ainsi que sur ses perspectives de développement.

Par ailleurs, le Groupe mène une politique sociale visant à privilégier la promotion interne et à seconder chaque poste stratégique du Groupe grâce à des adjoints directs. Ceci conduit à une forte fidélité des collaborateurs de Witbe, dont la plupart sont toujours présents, depuis la création en 2000 et à minimiser au maximum l'impact de tout départ éventuel.

1.3.2 Risques liés au recrutement de nouveaux collaborateurs et à la fidélisation de son personnel clé

Le Groupe aura besoin de recruter de nouveaux cadres dirigeants et du personnel scientifique qualifié pour le développement de ses activités. Le Groupe est en concurrence avec d'autres sociétés françaises ou étrangères pour recruter et retenir les personnels scientifiques et techniques hautement qualifiés. Dans la mesure où cette concurrence est très intense, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'attirer ou de retenir ces personnels clés

à des conditions qui soient acceptables d'un point de vue économique. Ayant placé le capital humain au cœur de l'organisation du Groupe, la Société a mis en place des systèmes de motivation et de fidélisation du personnel sous la forme d'attribution de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (« BSPCE »), options de souscription, attributions gratuites d'actions et de mécanisme de rémunération variable ou de primes sur salaire en fonction de la performance pour certains salariés, et/ou au regard des résultats de l'entreprise pour d'autres. L'incapacité du Groupe à attirer et retenir ces personnes clés pourrait l'empêcher globalement d'atteindre ses objectifs et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière, son développement et ses perspectives.

1.3.3 Risques relatifs à de potentielles opérations de croissance externe

A ce jour, la stratégie de développement du Groupe est uniquement fondée sur de la croissance organique et le Groupe n'envisage pas à ce stade d'opération de croissance externe. Cependant, malgré l'absence de démarche structurée en la matière, le Groupe n'exclut pas de réaliser une ou plusieurs opérations d'acquisitions, si l'opportunité se présentait, qui lui permettraient d'accélérer sa croissance. Des acquisitions sélectives de briques technologiques nouvelles ou complémentaires pourraient par exemple être envisagées. La mise en œuvre de cette stratégie dépend, en partie, de la capacité du Groupe à identifier des cibles attractives, à réaliser ces acquisitions à des conditions satisfaisantes puis, à les intégrer avec succès dans ses opérations ou sa technologie. Le Groupe ne peut garantir qu'il sera à même d'identifier les meilleures opportunités et de réaliser ces acquisitions, pas plus qu'il ne peut assurer qu'il parviendra à intégrer avec succès toute brique technologique acquise. Tout problème rencontré par le Groupe dans l'intégration d'autres technologies est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et les perspectives du Groupe.

Par ailleurs, l'acquisition de technologies, tout comme la conclusion d'autres transactions d'importance pourraient faire peser sur le Groupe des coûts significatifs. Le Groupe pourrait avoir à financer de telles acquisitions en contractant des emprunts, ou en émettant des titres de capital, ce qui pourrait lui faire prendre des risques financiers et se voir imposer certaines restrictions ou avoir un impact dilutif pour ses actionnaires. L'activité, la situation financière, les résultats, le développement et les perspectives du Groupe à moyen et long terme pourraient être significativement affectés par la réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques.

1.4 RISQUES REGLEMENTAIRES ET JURIDIQUES

1.4.1 Risques liés à la propriété intellectuelle

En matière de propriété intellectuelle, le Groupe mène une politique de protection intellectuelle principalement défensive. En effet, les technologies développées par le Groupe consistent principalement en des logiciels dont la protection est assurée essentiellement par les dispositions légales relatives aux droits d'auteur, en l'état actuel du droit français et du droit européen. Ces logiciels ne font pas l'objet de mesures de protection particulière complémentaires. Les codes source des logiciels Witbe ont été déposés auprès de l'APP (Agence de Protection des Programmes) dans un premier dépôt, et les développements plus récents sont publiés de la même façon. Le dépôt des codes source à l'APP ne permet toutefois que de donner une date certaine au dépôt d'une œuvre sans établir la titularité des droits de propriété intellectuelle sur cette œuvre.

La Société considère que la rapidité des évolutions technologiques et la complexité du système Witbe permet de limiter le risque de piratage : le temps nécessaire à la réplique des logiciels (contenant les lignes de codes) et du matériel (sans lequel le logiciel ne peut être utilisé) prendrait un temps tel que le produit piraté serait déjà quasiment obsolète.

Par ailleurs, compte-tenu des technologies et produits développés par la Société et de la législation française applicable, la protection par des brevets n'est pas envisageable *stricto sensu* en France et en Europe et elle représenterait des coûts importants s'il devait être envisagé de mettre en œuvre une telle protection en dehors de l'Europe sur tous les marchés potentiels sur lesquels le Groupe pourrait déployer son activité, outre la protection limitée qu'offre un brevet. La Société n'a pas déposé à ce jour de brevet en France ou à l'étranger.

La marque Witbe est déposée en France, aux Etats-Unis et au Canada. Cependant, il existe un risque que des tiers contreviennent à ces droits ou remettent en cause leur existence et/ou leur validité, ce qui pourrait avoir des effets défavorables sur l'activité du Groupe et nécessiter d'engager des dépenses pour défendre les intérêts des sociétés du Groupe. Cela étant, à la date du présent rapport, le Groupe n'est pas confronté à de telles situations et ne l'a pas été au cours de dernières années.

Le Groupe pourrait être contraint de recourir à des procédures contentieuses afin de faire valoir ses droits de propriété intellectuelle, ce qui pourrait entraîner des dépenses importantes pour le Groupe, des mobilisations de ressources et peser de façon importante sur son résultat. De plus, surveiller l'utilisation non autorisée de produits et de technologies est difficile, et la Société ne peut être certaine qu'elle pourra éviter les détournements ou les utilisations non autorisées de ses produits et de ses technologies. A l'inverse, la Société ne peut garantir qu'il n'existe pas de logiciels développés par des tiers qui pourraient permettre d'engager une action à l'encontre du Groupe. Celle-ci ne peut pas non plus garantir qu'il n'existe pas de droits de marques antérieurs d'un tiers qui pourraient permettre d'engager une action en contrefaçon à son encontre ou que la protection territoriale de ses marques soit suffisante compte-tenu de son marché. Cela étant, le Groupe n'a jusqu'à la date du présent rapport jamais été confronté à de telles situations.

Dans ses relations avec ses clients et avec ses collaborateurs, la politique de la Société est de conserver ses droits de propriété intellectuelle par des clauses contractuelles. Toutefois, la Société ne peut garantir que les dispositions mises en place en vue de protéger ses droits de propriété intellectuelle empêcheront le détournement ou l'utilisation illicite de son savoir-faire par des tiers, ou que ses concurrents ne développeront pas des technologies similaires aux siennes.

La réalisation d'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et la rentabilité du Groupe.

1.4.2 Risques liés à l'utilisation des logiciels sous licence « Open Source » (ou logiciels libres)

Le Groupe peut être amené à utiliser des logiciels provenant de tiers, en particulier, des logiciels sous licence dites « *Open Source* » (licences de type GPL, GPLv2, LGPL v2.1, Apache 2.0, BSD Licence, Eclipse Public Licence v1.0, GNU General Public Licence, MIT... liste non exhaustive). L'équipe de développeurs du Groupe peut utiliser ces logiciels pour réduire le temps et le coût de développement. L'utilisateur de logiciels libres doit se conformer aux conditions d'utilisation prévues par son auteur dans le contrat de licence auxquelles ils sont soumis. Ces logiciels libres peuvent être utilisés, modifiés, redistribués librement selon les termes de la licence qui les régissent.

Le Groupe ne développe pas à partir de ces technologies « *Open source* » mais isole ces modules pour en garantir la maintenabilité et circonscrire les droits qui y sont attachés. Les codes du Groupe font alors appel à ces modules en des endroits parfaitement identifiés. Si le Groupe est amené à corriger certains de ces modules, le fruit de ces recherches et de ce travail est alors re-publié et partagé avec la communauté.

1.4.3 Risques liés à l'utilisation de technologie de logiciels sous licence

La Société estime ne pas être dépendante d'accords de licence majeurs dont le non-renouvellement serait susceptible de remettre en cause l'activité même du Groupe ou d'avoir un impact significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives de développement.

1.4.4 Risques environnementaux

La nature des activités du Groupe n'entraîne pas de risque significatif pour l'environnement.

1.5 RISQUES FINANCIERS

1.5.1 Risque de liquidité

Aucune dette financière n'est soumise au respect de covenant.

Le Groupe revoit régulièrement ses sources de financement afin de maintenir une liquidité suffisante à tout moment.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir pour les douze prochains mois.

1.5.2 Risques liés au crédit d'impôt recherche

Pour contribuer au financement de ses activités de Recherche & Développement en France, le Groupe a opté pour le Crédit d'Impôt Recherche (« CIR »), qui consiste pour l'Etat à octroyer un crédit d'impôt aux entreprises investissant significativement en recherche et développement. Les dépenses de recherche éligibles au CIR incluent, notamment, les salaires et traitements, les amortissements du matériel de recherche, les prestations de services sous-traitées à des organismes de recherche agréés (publics ou privés) et les frais de propriété intellectuelle.

Il ne peut être exclu que les services fiscaux remettent en cause les modes de calcul des dépenses de recherche et développement retenus par la Société ou que le CIR soit remis en cause par un changement de réglementation ou par une contestation des services fiscaux alors même que la Société se conforme aux exigences de documentation et d'éligibilité des dépenses. Si une telle situation devait se produire, cela pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats, la situation financière et les perspectives du Groupe.

1.5.3 Risque de change

Le Groupe a recours à plusieurs devises de facturation dont principalement l'euro, le dollar américain et le dollar canadien. Il engage également des dépenses opérationnelles dans ces mêmes devises à travers ses implantations locales (Paris, New-York et Montréal) ce qui contribue en partie à un adossement mécanique du risque de change. Au regard de son stade de développement actuel, le Groupe estime le risque de change résiduel non couvert comme peu significatif et n'a donc mis en place aucun mécanisme spécifique de couverture. Compte-tenu de son plan de développement, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques. Si elle ne devait pas parvenir à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficace à l'avenir, ses résultats d'exploitation pourraient en être altérés.

1.5.4 Risque de taux

La Société n'a pas d'exposition au risque de taux d'intérêt.

1.5.5 Risques liés à la saisonnalité de l'activité

L'activité de Witbe est marquée par une saisonnalité différente selon les zones ce qui atténue son impact au niveau consolidé. Pour la zone EMEA et plus particulièrement l'Europe, l'activité est régulièrement relativement soutenue au mois de décembre du fait des soldes de lignes budgétaires disponibles chez un grand nombre de clients ayant une clôture comptable calée sur l'exercice civil. En Amérique du Nord, les ventes marquent généralement un rythme soutenu au cours du deuxième trimestre imputable notamment à de nombreuses clôtures d'exercice au cours du 1^{er} semestre civil.

1.5.6 Risque lié à l'existence d'instruments dilutifs

A ce jour, la Société a procédé à l'attribution de plans de BCE et d'actions gratuites au profit de dirigeants et de salariés du Groupe.

La Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société dans le cadre, notamment, de sa politique de motivation de ses dirigeants et salariés. Dans de tels cas, il en résulterait une dilution supplémentaire, potentiellement significative, pour les actionnaires de la Société.



Comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022



Sommaire

Bilan consolidé	3
Compte de résultat consolidé	4
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	5
Tableau des flux de trésorerie consolidé	6
Annexe des comptes consolidés	7
1. Nature de l'activité et événements significatifs	7
Information relative à la société et à son activité	7
Evènements marquants de la période	7
Evènements postérieurs à la période	7
2. Périmètre de consolidation	8
3. Principes et méthodes comptables	8
Référentiel comptable	8
Comparabilité des comptes	8
Modalités de consolidation	9
3.1.1. Méthodes de consolidation	9
3.1.2. Conversion des états financiers et des transactions libellées en monnaie étrangère	9
3.1.3. Utilisation de jugements et d'estimations	9
Méthodes et règles d'évaluation	10
3.1.4. Immobilisations incorporelles	10
3.1.5. Immobilisations corporelles	10
3.1.6. Immobilisations financières	11
3.1.7. Stocks et encours	11
3.1.8. Créances	11
3.1.9. Affacturage	11
3.1.10. Valeurs mobilières de placement	11
3.1.11. Reconnaissance du chiffre d'affaires	11
3.1.12. Prise en compte des produits à la clôture de l'exercice	12
3.1.13. Disponibilités	12
3.1.14. Provisions	12
3.1.15. Engagements de retraite et avantages similaires	12
3.1.16. Impôts différés	12
3.1.17. Crédit impôt recherche	12
3.1.18. Résultat exceptionnel	12
3.1.19. Résultat par action	13
3.1.20. Information sectorielle	13
3.1.21. BSPCE, et actions gratuites	13
4. Notes relatives au bilan et au compte de résultat	14
5. Autres informations	27

Bilan consolidé

(montants en milliers d'euros)

Actif	Notes	31/12/2022 Net	31/12/2021 Net
Immobilisations incorporelles	1	8 750	8 177
<i>Dont écarts d'acquisition</i>			
Immobilisations corporelles	1	922	548
Immobilisations financières	1	483	322
Actif immobilisé		10 156	9 047
Stocks et encours	2	1 852	874
Créances clients et comptes rattachés	3	4 305	8 129
Autres créances et comptes de régularisation	3	4 572	5 694
Valeurs mobilières de placement	5	-	-
Disponibilités	5	2 823	2 666
Actif circulant		13 552	17 363
Total de l'actif		23 708	26 410
Passif	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	6	2 183	2 165
Primes d'émission		8 321	8 321
Réserves et résultat consolidé		(2 114)	(3 676)
Autres		(1 136)	(765)
Capitaux propres part du groupe		7 254	6 045
Intérêts des minoritaires		-	-
Total des capitaux propres		7 254	6 045
Provisions	7	330	421
Emprunts et dettes financières	8	3 295	4 303
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	1 033	988
Autres dettes et comptes de régularisation	9	11 796	14 654
Dettes		16 124	19 944
Total du passif		23 708	26 410

Compte de résultat consolidé

(montants en milliers d'euros)

	Notes	2022 (12 mois)	2021 (12 mois)
Chiffre d'affaires	10	26 083	19 131
Autres produits d'exploitation	11	5 507	5 669
Produits d'exploitation		31 591	24 800
Achats consommés	12	(6 048)	(2 585)
Charges de personnel	13	(16 613)	(14 265)
Autres charges d'exploitation	12	(5 606)	(3 491)
Impôts et taxes		(286)	(297)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - Net	14	(3 035)	(2 359)
Charges d'exploitation		(31 587)	(22 997)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		3	1 803
Dotations aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		3	1 803
Charges et produits financiers	15	754	177
Charges et produits exceptionnels	16	29	134
Impôts sur les bénéfices	17	(34)	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		753	2 114
Résultat net - Part des intérêts minoritaires		-	-
Résultat net - part du groupe		753	2 114
Résultat par action (en euros)	18	0,18	0,52
Résultat dilué par action (en euros)	18	0,18	0,51

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(montants en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Titres d'auto-contrôle	Ecart de conversion	Total - Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
31/12/2020	2 165	8 321	(4 077)	(2 821)	(80)	6	3 514	-	3 514
Exercice de BSPCE							-	-	-
Variation des titres d'auto-contrôle					(47)		(47)	-	(47)
Affectation du résultat exercice N-1			(2 821)	2 821			-	-	-
Subventions - CIR (nouveau règlement ANC n°2020-01)			1 107				1 107	-	1 107
Variation des écarts de conversion						(644)	(644)	-	(644)
Autres mouvements		-	0				0	-	0
Résultat de l'exercice				2 114			2 114	-	2 114
31/12/2021	2 165	8 321	(5 790)	2 114	(127)	(638)	6 045	-	6 045
Attribution d'actions gratuites	18		(18)				-	-	-
Variation des titres d'auto-contrôle					(5)		(5)	-	(5)
Affectation du résultat exercice N-1			2 114	(2 114)			-	-	-
Subventions - CIR (nouveau règlement ANC n°2020-01)			827				827	-	827
Variation des écarts de conversion						(366)	(366)	-	(366)
Autres mouvements		-	-				-	-	-
Résultat de l'exercice				753			753	-	753
31/12/2022	2 183	8 321	(2 867)	753	(132)	(1 004)	7 254	-	7 254

Tableau des flux de trésorerie consolidé

(montants en milliers d'euros)

	Notes	2022 (12 mois)	2021 (12 mois)
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net des sociétés intégrées		753	2 114
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>			
Amortissements et provisions (nets)		2 955	2 525
CIR comptabilisé en produits		(1 453)	(1 472)
(Plus) / moins values de cession		3	(17)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		2 258	3 151
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation des créances d'exploitation		5 178	(4 272)
Variation des stocks et en-cours		(963)	(164)
Variation des dettes d'exploitation		(2 394)	4 322
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		1 821	(114)
CIR encaissé sur la période		1 230	1 567
Flux net de trésorerie lié à l'activité		5 309	4 603
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations ⁽¹⁾		(4 995)	(5 495)
Cessions d'immobilisations		937	1 523
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(4 058)	(3 972)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Augmentation de capital en numéraire		-	-
Emissions d'emprunts		2 601	427
Remboursements d'emprunts		(3 737)	(1 048)
Cession (acq.) nette actions propres		(8)	(29)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(1 144)	(651)
VARIATION DE TRESORERIE		(107)	(19)
Incidences des variations de taux de change		49	76
Trésorerie à l'ouverture		2 570	2 514
Trésorerie à la clôture		2 726	2 570
VARIATION DE TRESORERIE		(107)	(19)
Décomposition de la trésorerie nette			
Disponibilités et valeurs mobilières (hors actions propres)		2 823	2 666
Concours bancaires courants		(97)	(97)
Trésorerie nette		2 726	2 570

(1) - Ce poste a été diminué des acquisitions d'immobilisations et des émissions d'emprunts relatives au crédit-bail pour 86 K€ au titre de l'exercice 2022 et pour un montant nul au titre de l'exercice 2021.

Annexe des comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

1. NATURE DE L'ACTIVITE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

INFORMATION RELATIVE A LA SOCIETE ET A SON ACTIVITE

Witbe (« la Société ») est une société anonyme, de droit français, mère du groupe Witbe (« le groupe »). Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 430 104 414.

Le Groupe est un spécialiste de la mesure de la qualité d'expérience (QoE pour Quality of Experience), qui conçoit et commercialise des produits de monitoring de réseaux (robots d'une part et interfaces logicielles d'autre part), permettant aussi bien aux opérateurs et fournisseurs de services qu'aux entreprises de contrôler la qualité réellement délivrée à l'utilisateur final de leurs services IP (Protocole Internet).

Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 18-22 rue d'Arras – Bâtiment A11 - 92000 Nanterre.

La société est cotée en bourse sur le marché Euronext Growth d'Euronext.

EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE

Au cours de cet exercice, la société a procédé à la création de la filiale Witbe, Sociedade Unipessoal Lda localisée au Portugal.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE

Pour faire face aux difficultés économiques, aux mutations technologiques ainsi qu'à la réorganisation nécessaire à la sauvegarde de sa compétitivité, l'entité française a procédé à des licenciements économiques au cours des mois de mars et avril 2023.

Aucun autre évènement matériel postérieur à la clôture n'est à reporter.

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2022, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social
Witbe SA	Société mère	-	-	France	SIREN : 430 104 414 18-22 rue d'Arras – Bâtiment A11 – 92000 Nanterre
Witbe Inc	Intégration globale	100 %	100 %	Etats-Unis	76 Grand Avenue – Massapequa – NY 11758
Technologies Witbe Canada Inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada	24 Mount Royal West – Suite 1002.1 – Montréal H2T 2S2
Witbe Ltd.	Intégration globale	100 %	100 %	Hong Kong	Suite 2101 – 21/F Tower 1 – Lippo Center – 89 Queens Way
Witbe Pte Ltd.	Intégration globale	100 %	100 %	Singapour	138 Robinson Road #11-02 – Oxley Tower – Singapore 068906
Witbe Ltd	Intégration globale	100 %	100 %	Grande-Bretagne	7 Savoy Court – London, WC2R 0EX
Witbe Sociedade Unipessoal Lda	Intégration globale	100 %	100 %	Portugal	Avenida D.João II, Lote 1.02.2.1.D, n°12 – 1990 090 Lisboa

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le Code de commerce, en conformité avec le Règlement ANC n°2020-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Toutes les méthodes préférentielles, lorsqu'elles sont applicables, ont été retenues par le groupe.

Compte tenu de la trésorerie disponible au 31 mars 2023 et sur la base des prévisions de trésorerie établies par la direction sur les douze prochains mois, les présents comptes sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

COMPARABILITE DES COMPTES

L'exercice clos au 31 décembre 2022 a une durée de 12 mois, comme celui de l'exercice précédent.

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués sur l'exercice précédent.

MODALITÉS DE CONSOLIDATION

3.1.1. Méthodes de consolidation

Toutes les filiales du groupe sont contrôlées et sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

Les opérations et les soldes intragroupe sont éliminés.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels clos au 31 décembre 2022, retraités, le cas échéant, pour se conformer aux principes comptables retenus par le groupe.

3.1.2. Conversion des états financiers et des transactions libellées en monnaie étrangère

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées du Groupe sont préparés dans la monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond, en général, à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros de la façon suivante :

- les postes de la situation financière, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de change à la date de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période ;
- les écarts de conversion résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés dans les capitaux propres sur la ligne « Écarts de conversion ».comptabilisés dans les capitaux propres sur la ligne « Écarts de conversion ».

Les opérations libellées en devises sont converties en euros au taux du jour de la transaction. Les dettes et créances libellées en devises sont converties en euros au taux en vigueur à la date de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées en compte de résultat.

3.1.3. Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principaux jugements effectués ainsi que les principales estimations faites ont porté sur l'évaluation :

- des actifs incorporels ;
- des impôts différés ;
- des provisions ;
- du Crédit d'Impôt Recherche et des produits constatés d'avance.

METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3.1.4. Immobilisations incorporelles

Les frais de développement portés à l'actif du bilan sont composés de coûts de développement de logiciels. Ils sont évalués à leur coût de production.

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que le groupe peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- le groupe a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au groupe ;
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe et portés à l'actif concernent essentiellement des développements applicatifs faisant l'objet d'un suivi annuel individualisé par projet et ayant de sérieuses chances de réussite commerciale. Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation sont comptabilisés en charges.

Le coût de production des logiciels est constitué par des dépenses de personnel (salaires des développeurs et des ingénieurs).

Ces coûts sont comptabilisés en « immobilisations en cours » jusqu'à la mise en service du logiciel. A compter de cette date, ils sont virés à un compte d'immobilisation incorporelle et amortis selon le mode linéaire sur une durée de 5 ans qui correspond selon la Direction à la durée estimée de consommation des avantages économiques futurs.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels acquis comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée d'un an.

3.1.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Le groupe applique la méthode préférentielle en inscrivant à l'actif de son bilan les biens exploités au travers des contrats de crédit-bail et assimilés. Ces contrats de location sont qualifiés de location-financement et font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés lorsqu'ils ont pour effet de transférer au groupe WITBE la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

La valeur vénale du bien à la date de la signature du contrat est comptabilisée en immobilisations corporelles et un amortissement est constaté sur la durée de vie du bien. La dette correspondante est inscrite au passif avec enregistrement des intérêts financiers y afférents et le loyer de la redevance de crédit-bail est annulé au compte de résultat.

A la différence des contrats de location-financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers dans le poste « autres achats et charges externes ».

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire à compter de leur mise en service sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

A ce titre, les durées suivantes sont retenues :

- Matériel informatique et de bureau : 3 à 5 ans.
- Agencements et mobilier : 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.

Les actifs corporels immobilisés font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas de biens susceptibles de donner lieu à une approche par composant.

3.1.6. Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont représentatives de dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée dès qu'apparaît une perte probable.

Les actions d'auto-contrôle comptabilisées en immobilisations financières dans les comptes individuels sont retraitées en diminution des capitaux propres dans les comptes consolidés et les plus et moins-values de cession sont éliminées.

3.1.7. Stocks et encours

Les stocks correspondent à des achats de marchandises valorisés à leur coût d'acquisition.

La méthode de valorisation utilisée pour les sorties de stock de marchandises est le coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable.

3.1.8. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. La société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients et une dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

3.1.9. Affacturage

Le groupe a recours à un prestataire d'affacturage auprès duquel il cède une partie de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Les contrats prévoient qu'il y ait subrogation entre le groupe et le factor. Par ailleurs, les contrats ne sont pas sans recours pour le factor et stipulent que les créances clients cédées par le groupe et non réglées 90 jours après leur échéance théorique seront « définancées ».

La comptabilisation des opérations d'affacturage du groupe suit l'approche juridique : la subrogation vaut transfert de propriété que le contrat soit ou non avec recours du factor et en conséquence déconsolidation des créances cédées et encaissées (les créances cédées et non encaissées étant inscrites en autres créances sur le factor).

En cas de définancement des créances par le factor, les créances cédées au factor ne sont plus suivies par la société d'affacturage et retournées au groupe, chargé d'en assurer le recouvrement et restituer le montant du financement perçu sur ces créances au factor. Dans cette hypothèse, ces créances sont « réinscrites » au Bilan du groupe en créances clients avec pour contrepartie une dette pour le factor correspondant au montant des créances initialement financées, charge au groupe d'en assurer le recouvrement.

3.1.10. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

3.1.11. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dans le compte de résultat de l'exercice, net de rabais, remises, ristourne, s'il est certain à la fois dans son principe et son montant et s'il est acquis au cours de l'exercice.

La reconnaissance du chiffre d'affaires dépend de la nature des ventes réalisées par le Groupe, qui distingue :

- *Offre hardware* : les produits correspondants sont rattachés à l'exercice au cours duquel les biens sont livrés ;
- *Offre software* :
 - Vente sous forme de licences : chiffre d'affaires généré au moment de la mise à disposition ;
 - Vente sous forme d'abonnement (Cloud/SaaS) : chiffre d'affaires reconnu linéairement sur la durée de l'abonnement ;
 - Le chiffre d'affaires généré par la maintenance et support logiciels est étalé sur la période couverte.
- *Prestations de services* : le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires (installation, conseil sur site, personnalisation...) au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle de service

3.1.12. Prise en compte des produits à la clôture de l'exercice

Les produits facturés avant que les prestations les justifiant aient été effectuées sont inscrits en produits constatés d'avance.

Les prestations effectuées n'ayant pas fait l'objet d'une facturation à la date de clôture sont comptabilisées en produits d'exploitation par l'intermédiaire du compte « Clients - factures à établir ».

3.1.13. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « Emprunts et dettes financières » mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie.

3.1.14. Provisions

Des provisions sont constatées pour couvrir des risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable.

3.1.15. Engagements de retraite et avantages similaires

Le groupe a adopté la recommandation ANC n° 2014-03 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraites et avantages similaires.

Le seul engagement de retraite à prestations définies du groupe est constitué par les indemnités de fin de carrières légales et conventionnelles (IFC) du personnel des entités françaises. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat d'exploitation en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat.

Les autres plans de retraite supportés par le groupe sont des plans à cotisations définies pour lesquels l'engagement de l'employeur se limite au versement des cotisations prévues.

3.1.16. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires existant entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. L'impôt différé est calculé en tenant compte du taux de l'impôt qui a été voté à la date de clôture et dont il est prévu qu'il s'applique lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Un impôt différé actif est constaté dès lors que les perspectives de recouvrement de cet actif sont probables.

3.1.17. Crédit impôt recherche

Les frais de développement étant immobilisés (voir la note 3.1.4), le crédit impôt recherche figurant dans le poste « Impôts sur les sociétés » dans les comptes sociaux est reclassé dans les capitaux propres dans les comptes consolidés et rapporté au résultat sous la rubrique « subvention d'exploitation » figurant dans les « autres produits » selon les mêmes modalités que les frais de développement inscrits à l'actif du bilan.

3.1.18. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

3.1.19. Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net part du groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires. Est donc intégrée au calcul du résultat par action l'incidence de l'émission future éventuelle d'actions y compris celles résultant de la conversion d'instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

L'incidence à la baisse due à l'existence d'instruments pouvant donner accès au capital est déterminée en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et indépendamment de la probabilité de conversion en actions ordinaires, et en excluant les instruments relatifs.

Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

3.1.20. Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

3.1.21. BSPCE, et actions gratuites

Conformément aux principes comptables français, lors de l'attribution de BSPCE et d'actions gratuites, aucune charge de rémunération n'est constatée au titre de l'avantage accordé aux bénéficiaires des plans. L'augmentation de capital est constatée pour le prix d'exercice lors de l'exercice du bon ou de la levée de l'option par le bénéficiaire.

4. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS

Immobilisations brutes	31/12/2021	Acquisitions	Cessions / Diminution	Reclassements	Variation des cours de change	31/12/2022
Immobilisations incorporelles						
Frais de recherche et de développement	24 515	3 037	-	1 108	-	28 661
Concessions et droits similaires	1 123	50	-	-	4	1 177
Immobilisations incorporelles en cours	1 108	221	-	(1 108)	-	221
	26 747	3 309	-	-	4	30 059
Immobilisations corporelles						
Agencements généraux et mobilier	388	78	(9)	-	6	463
Matériel de bureau et informatique	3 281	607	(12)	-	3	3 879
dont matériel acquis en location-financement	1 120	86	-	-	-	1 206
Matériel de transport	30	-	-	-	1	31
	3 699	685	(21)	-	10	4 372
Immobilisations financières						
Dépôts et cautionnements	322	1 087	(928)	-	1	483
	322	1 087	(928)	-	1	483
Total Brut	30 767	5 081	(949)	-	16	34 915

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Variation des cours de change	31/12/2022
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement	(17 514)	(2 684)	-	-	-	(20 198)
Concessions, brevets, licences	(1 055)	(53)	-	-	(3)	(1 111)
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
	(18 569)	(2 737)	-	-	(3)	(21 309)
Immobilisations corporelles						
Agencements généraux et mobilier	(224)	(36)	9	-	(4)	(255)
Matériel de bureau et informatique	(2 903)	(268)	3	-	(3)	(3 170)
dont matériel acquis en location-financement	(1 102)	(28)	-	-	-	(1 130)
Matériel de transport	(24)	-	-	-	(1)	(25)
	(3 151)	(304)	13	-	(7)	(3 450)
Immobilisations financières						
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
TOTAL Amortissements et Dépréciations	(21 720)	(3 041)	13	-	(10)	(24 759)
IMMOBILISATIONS NETTES	9 047					10 156

Les frais de recherche et de développement se sont élevés à 3 258 717 euros sur 2022 dont 3 208 895 euros de production immobilisée et 49 822 euros de frais NRE.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces frais de développement sont amortis sur une période de cinq ans, correspondant à la durée estimée de procuration d'avantages économiques pour la société.

Les principaux frais de développement capitalisés sur la période sont les frais rattachés aux projets suivants, s'inscrivant dans la continuité de notre effort d'innovation technologique :

- *Restitution au travers de Smartgate* : ce produit clé pour la restitution des mesures et leurs résultats a poursuivi son évolution avec des intégrations de nouvelles fonctionnalités. Utilisant comme source de données le stockage Big Data mis en œuvre dans le produit, il présente les données en utilisant des widgets adaptés aux mesures spécifiques Witbe, et qui se sont enrichis de nouvelles fonctionnalités afin de suivre les évolutions du produit. Sont ainsi disponibles la restitution d'indications géographiques, et les métriques réseaux collectées par les Smartphone lors du déroulement des mesures, permettant ainsi une analyse des résultats qui peut s'appuyer sur la connaissance de l'environnement d'exécution. Le moteur d'alarmering de Smartgate permet également de recevoir des notifications lorsque des perturbations de service sont détectées. Les dernières évolutions de celui-ci permettent à plusieurs collaborateurs de travailler ensemble sur la résolution d'une panne, ou de n'envoyer qu'une seule notification lorsqu'une panne généralisée se produit ;
- *Intégration de la gamme Witbox* : avec la commercialisation de la gamme des produits Witbox (Witbox One, Witbox+ et Witbox Net), accompagnée d'un passage de Windows à Linux, il est devenu beaucoup plus simple de réaliser des déploiements importants. Afin d'assurer la gestion de ces parcs de machines, leurs maintiens avec des versions à jour, les équipes ont travaillé sur la conception et le développement des briques logicielles nécessaires à une maintenance simple de l'ensemble des composants, sur les Witbox comme sur les briques centrales, tout en restant totalement pilotable depuis Workbench, l'outil central de gestion de la solution ;
- *Evolution du Remote Eye Controller (REC)* : avec l'arrivée de la nouvelle gamme de robots Witbox, l'outil de prise de contrôle à distance des devices a évolué et est maintenant directement disponible depuis un navigateur Web moderne. Conservant le fonctionnement classique du REC (et permettant ainsi de piloter à distance n'importe quel device connecté sur une Witbox), il s'enrichit de nouvelles fonctionnalités (nouvelle page d'accueil, des ACLs qui permettent un pilotage plus fin des autorisations d'accès), et s'appuie sur une nouvelle technologie de streaming, qui améliore la latence ;
- *Evolution des composants logiciels Cloud* : élément central dans le pilotage des Witbox, les technologies Witbe dans le Cloud ont été fortement optimisées pour permettre une gestion automatique, de la production aux backups, en passant par les mises à jour, ce qui permet de réduire les délais de livraison et simplifier la maintenance. En parallèle, des travaux sont réalisés sur l'API de Maestro, qui permettront de livrer de nouvelles fonctionnalités ;
- Dans la continuité des travaux initiés avec le REC en mode Web, Witbe poursuit les développements qui vont permettre de rendre les déploiements encore plus fluides, en remplaçant progressivement les outils « legacy » par des GUI en mode Web ;
- *Pilotage des set-top-box* : les équipes Witbe travaillent afin de maintenir les capacités de pilotage au niveau de ce qui est proposé par les opérateurs. Après l'infra-rouge, cela s'est traduit par le support du Bluetooth et de RF4CE, avec toutes les fonctionnalités associées, comme le contrôle vocal. En complément, la brique de pilotage Bluetooth a été totalement refaite afin de permettre l'ajout du support de Bluetooth 5.0, qui autorise une plus grande interactivité avec les set-top-box. L'interface du Remote Eye Controller a elle aussi évolué, avec la disparition de l'ancienne télécommande au profit d'une modélisation visuelle de la vraie télécommande du device, avec un rendu fidèle. Le REC s'est aussi enrichi de fonctions de productivité, comme les « macros », qui permettent de simplifier l'envoi de séquences de codes, ou la possibilité d'aller directement sur une chaîne ;

- *Gestion de la production* : tandis que Witbe AWSOM évolue afin de fluidifier toutes les étapes de production, depuis la proposition commerciale jusqu'à la configuration automatique des produits, la Witbox connaît aussi des changements, et il est désormais possible aux clients de gérer depuis un simple navigateur leur relocalisation dans une autre partie de leur infrastructure réseau. Une nouvelle « Factory » a également été développée afin de produire les nouvelles plateformes Cloud client de manière complètement automatique ;
- *Mobile devices control* : autres périphériques majeurs dans la consommation de contenus vidéos, les smartphones et tablettes sont des éléments majeurs dans la solution Witbe, et les travaux déjà engagés les années précédentes ont été poursuivis pour s'adapter aux nouvelles versions logicielles de ces équipements tout en enrichissant les fonctionnalités de contrôle et de pilotage ;
- *Mesure perceptuelle de la qualité vidéo* : au cœur des technologies MOS et VQ-ID, deux solutions propriétaires Witbe issues de plus de 10 ans de travaux de la R&D, les algorithmes d'analyse de la qualité vidéo continuent leur développement, afin de supporter toutes les résolutions, jusqu'à 4K, et permettent ainsi la détection en temps réel des défauts, et leur classification, offrant ainsi aux diffuseurs une solution unique pour suivre la qualité des contenus le long de la chaîne de distribution. Ces algorithmes suivent ainsi l'ensemble des évolutions des techniques de diffusion ;
- *Projets divers* : en plus de l'ensemble des grands dossiers ci-dessus, Witbe a poursuivi des travaux de fonds sur plusieurs sujets. La stabilisation et l'optimisation est un de ces sujets « fil rouge » sur lequel les équipes travaillent en continu, afin d'assurer une expérience optimale lors de l'utilisation de la solution Witbe. L'évolution de la gamme des « Screeners » a été un autre de ces grands chantiers, qui a permis une large amélioration sur 2022, et en particulier une parfaite intégration dans les produits Witbe.

NOTE 2 : STOCKS

	31/12/2022	31/12/2021
Stock de marchandises	1 852	874
Dépréciations	-	-
Stock (net)	1 852	874
Taux de dépréciation	0%	0%

NOTE 3 : CRÉANCES

Les créances se décomposent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Clients et comptes rattachés	5 067	8 845
Fournisseurs débiteurs	34	164
Créances sociales	36	21
Ecart de conversion sur autres dettes et créances	94	21
Créances fiscales	1 749	1 959
Débiteurs divers	1 844	2 840
Charges constatées d'avance	815	689
	9 639	14 538

Les créances fiscales incluent une créance de CIR à hauteur de 1.192 milliers d'euros relative à l'exercice 2022, contre 1.230 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent, et des créances de TVA.

Les charges constatées d'avance se composent essentiellement de commissions sur ventes pour 379 milliers d'euros et de charges à étaler en lien avec les frais généraux pour 436 milliers d'euros.

Les créances clients se décomposent ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients	5 067	7 918
Factures à établir	-	926
Clients (bruts)	5 067	8 845
Dépréciation	(762)	(715)
Clients (nets)	4 305	8 129
Taux de dépréciation	15%	8%

L'incidence du financement des créances cédées au factor s'analyse comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Dépôt de garantie conservé par le factor et figurant dans les autres créances	369	367
Avance de trésorerie reçue du factor sur les créances cédées venue en diminution des créances clients	3 508	3 781
Créance sur le factor restant à recevoir au titre des créances cédées et non encaissées figurant dans les autres créances	1 471	2 470
Montant des créances cédées au factor (encaissées ou non)	5 348	6 618

Sur l'ensemble des exercices, il n'a pas été constaté de pertes sur les créances cédées.

NOTE 4 : IMPÔTS DIFFÉRÉS

En l'absence d'historique de bénéfices suffisants, les conditions pour activer les impôts différés sur les déficits reportables n'ont pas été considérées comme réunies à la clôture des périodes présentées.

Il n'existe pas d'impôts différés passifs.

NOTE 5 : TRÉSORERIE NETTE

La trésorerie nette du Groupe se présente comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	2 823	2 666
Concours bancaires courants	(97)	(97)
TRESORERIE NETTE	2 726	2 570

Les concours bancaires courants figurent dans le poste « Emprunts et dettes financières ».

Les disponibilités ont été données en garantie à hauteur des montants détaillés dans la note 20.

NOTE 6 : CAPITAL SOCIAL

- **Composition**

Au 31 décembre 2022, le capital social s'élève à 4.118.050 actions de 0,53 euro de valeur nominale chacune.

- **Capital potentiel (plans de stock-options et de BSPCE, actions gratuites)**

Le conseil d'administration du 17 septembre 2020 a procédé, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 2 juin 2020, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société au profit de certains salariés du groupe.

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être attribuées gratuitement par le Conseil d'administration en vertu de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 2 juin 2020 est de 40 170.

Il a été attribué un montant total de 36 170 actions de la Société sur 2020.

Les bénéficiaires pourront devenir propriétaires des actions à l'issue d'une période de deux ans courant à compter de la décision d'attribution.

Sur l'exercice 2021, les droits à l'acquisition de 2 000 actions gratuites sont devenus caducs en raison du départ d'un salarié bénéficiaire.

Au cours de l'exercice, les droits à l'acquisition de 1 000 actions gratuites sont devenus caducs en raison du départ d'un salarié bénéficiaire.

Par ailleurs, le conseil d'administration du 22 septembre 2022 a constaté l'augmentation de capital d'un montant de 17 580 euros résultant de l'attribution définitive le 19 septembre 2022 de 33 170 actions gratuites. Il a été prélevé sur le compte spécial de réserve indisponible la somme de 17 580 euros correspondant au montant nominal des 33 170 actions.

L'évolution des instruments dilutifs sur la période peut se synthétiser comme suit :

	Actions gratuites	Total instruments dilutifs en cours de validité
Attribution à l'origine	36 170	36 170
Exercés/acquises		
Caducs (suite départ salariés)	(2 000)	(2 000)
Nombre existant au 31/12/2021	34 170	34 170
Attribués		
Exercés/acquises	(33 170)	(33 170)
Echus		
Caducs (suite départ salariés)	(1 000)	(1 000)
Nombre existant au 31/12/2022	-	-

NOTE 7 : PROVISIONS

Les provisions ont évolué comme suit au cours de la période :

	31/12/2021	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Variation des cours de change	31/12/2022
Provision pour indemnités de fin de carrière	369	-	-	(148)		221
Provision pour litige salarial	15	-	-	-		15
Provision pour pertes de change	21	99	-	(21)	(5)	94
Autres provisions pour charges	16		-	(16)		-
PROVISIONS	421	99	-	(185)	(5)	330

- **Provisions pour indemnités de fin de carrière**

La provision pour indemnité de fin de carrière est comptabilisée uniquement pour l'entité française.

Les différentes hypothèses retenues sont les suivantes :

	31/12/2022	31/12/2021
Taux d'actualisation	3.85%	1.31%
Age de départ à la retraite	63	63
Modalités de départs	Départ volontaire	Départ volontaire
Taux d'inflation	2%	2%
Taux de charges sociales	45%	45%
Taux de progression des salaires	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 15% lissé par classe d'âge en fonction d'une courbe décroissante	Taux moyen de 12% lissé par classe d'âge en fonction d'une courbe décroissante
Tables de mortalité	INSEE 2016-2018	INSEE 2016-2018

NOTE 8 : DETTES FINANCIERES

L'évolution au cours de la période se présente comme suit :

	31/12/2021	Augmentation	Remboursement	Variation des cours de change	31/12/2022
Emprunts bancaires	4 205	2 686	(3 736)	41	3 196
dont retraitement opérations de loc-financ.	18	86	(27)	-	77
Concours bancaires courants	93	-	(2)	1	91
Intérêts courus	5	4	(1)	-	7
DETTES FINANCIERES	4 303	2 690	(3 740)	42	3 295

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit comprennent principalement les trois prêts garantis par l'Etat contractés au cours du 1er semestre 2020 par Witbe SA :

- Prêt de 1 500 000 euros à échéance mai 2026 assorti d'un taux fixe de 0.750% et d'une commission de garantie de 32 K€ ;
- Prêt de 1 500 000 euros à échéance juin 2026 assorti d'un taux fixe de 0.80% et d'une commission de garantie de 32 K€ ;
- Prêt de 500 000 euros à échéance juin 2026 assorti d'un taux fixe de 0.310% et d'une commission de garantie de 11 K€.

L'échéancier des dettes financières au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

	31/12/2022	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus
Emprunts bancaires	3 196	966	2 230
dont retraitement opérations de loc-financ.	77	34	43
Concours bancaires courants	91	91	-
Intérêts courus	7	7	-
DETTES FINANCIERES	3 295	1 065	2 230

NOTE 9 : DETTES

Au 31 décembre 2022, les dettes se décomposent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Avances et acomptes clients	10	81
Fournisseurs et comptes rattachés	1 033	988
Dettes sociales	2 465	4 963
Dettes fiscales	723	1 122
Autres dettes	7	4
Ecart de conversion sur autres dettes et créances	285	405
Produits constatés d'avance	8 305	8 078
TOTAL	12 829	15 641

Les produits constatés d'avance sont relatifs au CIR à hauteur de 1.417 milliers d'euros au 31 décembre 2022 contre 2.505 milliers d'euros au 31 décembre 2021, et pour le solde principalement aux contrats de maintenance ou ventes de solution en mode SaaS.

En application du nouveau règlement ANC n°2020-01, les subventions octroyées à partir du 1er janvier 2021 sont comptabilisées dans les capitaux propres avec une reprise en résultat.

Les dettes fiscales correspondent principalement à de la TVA.

NOTE 10 : CHIFFRE D'AFFAIRES - INFORMATION SECTORIELLE

La décomposition du chiffre d'affaires par nature de produits et par zone géographique s'analyse comme suit :

	2022 (12 mois)		2021 (12 mois)	
	K€	%	K€	%
Ventes de produits appliance	8 860	34%	4 697	25%
Ventes de produits software - licences	5 463	21%	4 956	26%
Ventes de produits software - cloud / ASP	2 734	10%	1 509	8%
Ventes d'autres produits	-	0%	-	0%
Ventes de prestations de services - maintenance et support	4 852	19%	4 155	22%
Ventes de prestations de services - professional services	4 054	16%	3 653	19%
Ventes d'autres services	(1)	0%	10	0%
Autres refacturations avec marge	121	0%	150	1%
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE	26 083	100%	19 131	100%

	2022 (12 mois)		2021 (12 mois)	
	K€	%	K€	%
EMEA	11 228	43%	11 142	58%
<i>dont France</i>	3 415	13%	4 678	24%
Amérique	13 114	50%	7 581	40%
Asie	1 741	7%	408	2%
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	26 083	100%	19 131	100%

Le groupe dispose de filiales dans chaque zone géographique si bien que la monnaie de facturation est celle de la zone concernée : l'euro pour l'Europe, le dollar américain et le dollar canadien pour l'Amérique pour l'essentiel. Le risque de change sur le résultat est ainsi limité dans la mesure où les coûts afférents aux revenus sont également engagés dans la monnaie de la zone géographique. Le risque de change sur les opérations intra-groupe est supporté par Witbe SA.

NOTE 11 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit :

	2022 (12 mois)	2021 (12 mois)
Production immobilisée liée à la R&D	3 209	3 518
Production immobilisée corporelle	167	128
Subvention - CIR	1 453	1 472
Subvention d'exploitation - Autre	460	439
Gains de change	115	94
Autres produits d'exploitation	103	19
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 507	5 669

Les autres subventions d'exploitation correspondent à :

- Chèques Relance VIE (France) : 15 K€
- Subvention publique (Etats-Unis) : 445 K€

Compte tenu de ses efforts pour le maintien de l'emploi pendant la crise sanitaire, le prêt garanti par l'Etat fédéral américain (Paycheck Protection Program, PPP) accordé en avril 2021 a été complètement annulé en mars 2022.

La production immobilisée est principalement relative aux frais de développement inscrits à l'actif du bilan à hauteur respectivement de 3.209 milliers d'euros pour 2022 et de 3.518 milliers d'euros pour 2021.

NOTE 12 : ACHATS CONSOMMÉS, AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les achats consommés ainsi que les autres achats et charges externes se décomposent comme suit :

	2022 (12 mois)	2021 (12 mois)
Achats de marchandises, études et variations de stocks	6 048	2 586
ACHATS CONSOMMES	6 048	2 586
Achats non stockés de matières et fournitures	281	141
Sous-traitance générale	408	345
Locations et charges locatives	1 037	711
Entretiens et réparations	92	84
Assurances	98	92
Personnel mis à disposition	588	277
Honoraires	1 349	931
Publicité et marketing	188	93
Transport	339	129
Frais de mission, voyages et déplacements	732	336
Frais postaux et de télécommunication	134	131
Services bancaires	67	53
Divers	120	99
Autres charges	173	67
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5 606	3 490

Les autres achats et charges externes ont été regroupés avec les autres charges d'exploitation pour respecter la présentation du compte de résultat (ANC 2020-01).

La hausse des honoraires s'explique principalement par le recours au portage salarial à Dubaï, au Qatar et à Singapour pour accélérer l'internationalisation du groupe.

NOTE 13 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel ont évolué comme suit :

	2022 (12 mois)	2021 (12 mois)
Rémunérations	12 815	10 603
Charges sociales	3 691	3 527
Autres charges de personnel	107	135
CHARGES DE PERSONNEL	16 613	14 265

NOTE 14 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

Les dotations aux amortissements, dépréciations et provisions, nettes des reprises s'analysent comme suit sur la période :

	2022 (12 mois)	2021 (12 mois)
Dépréciations des clients	47	-
Dépréciations des stocks	-	-
Provisions	-	(148)
Provisions pour perte de change	99	(21)
Sous-Total	146	(169)
Amortissements (incorporelles et corporelles)	3 041	
TOTAL	3 187	(169)
dont exploitation	3 187	(152)
dont financier	-	(17)
dont exceptionnel	-	-

Les dotations aux amortissements, dépréciation et provisions, nettes des reprises s'analysaient comme suit au titre de l'exercice précédent :

	Dotations	Reprises
Dépréciations des clients	56	-
Dépréciations des stocks	-	-
Provisions	10	(50)
Provisions pour perte de change	4	(216)
Sous-Total	70	(266)
Amortissements (incorporelles et corporelles)	2 555	
TOTAL	2 625	(266)
	dont exploitation	(266)
	dont financier	-
	dont exceptionnel	-

NOTE 15 : RÉSULTAT FINANCIER

	2022			2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Résultat de change	869	(31)	838	220	(13)	207
Charges et produits d'intérêts	1	(85)	(84)	0	(29)	(29)
Charges et produits de cessions	0	-	0	-	(0)	(0)
RESULTAT FINANCIER	870	(116)	754	220	(42)	177

Les produits financiers correspondent principalement aux gains de change suite au remboursement du compte courant par Witbe Inc à Witbe SA.

NOTE 16 : RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	2022			2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sortie d'immobilisations	9	(9)	0	18	(16)	2
Dérives de résultat N-1		(17)	(17)		(22)	(22)
Amendes et Pénalités		(2)	(2)			-
Dettes prescrites	51		51	174		174
Divers		(3)	(3)		(20)	(20)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	60	(31)	29	192	(58)	134

NOTE 17 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

	31/12/2022	31/12/2021
Report en avant des déficits	-	
Retenues à la source	(34)	-
IMPOT SUR LES BENEFICES	(34)	-

Le montant des déficits fiscaux reportables disponibles et non activés à la clôture de chaque exercice se décompose comme suit par zone géographique (en base) :

	31/12/2022	31/12/2021
EMEA	23 647	22 952
<i>dont France</i>	23 021	22 500
Amérique	7 395	7 075
Asie	1 713	1 454
DEFICITS FISCAUX REPORTABLES NON ACTIVES	32 755	31 480

Les impôts différés actifs non reconnus s'élèvent à 8.189 milliers d'euros.

Le rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé (preuve d'impôt) se présente comme suit :

	2022	2021
Résultat net consolidé des sociétés intégrées	753	2 114
Charge d'impôt effective	34	-
Résultat net consolidé avant impôt	787	2 114
Taux d'impôts Groupe		
Taux d'impôt théorique	25,00%	25,00%
Charge d'impôt théorique	197	529
Décalages d'imposition :		
- Crédits d'impôts et impôts forfaitaires	34	-
- Reclassement du CIR en subvention d'exploitation	(298)	(308)
- Différences permanentes	2	1
- Différence de taux d'impôt du Groupe	47	(28)
- Impôts différés non activés	52	(194)
Charge d'impôt effective	34	-
Taux d'impôt effectif	4,32%	0,00%

NOTE 18 : RÉSULTAT PAR ACTION

	2022 (12 mois)	2021 (12 mois)
Résultat net (en €)	752 813	2 114 204
Nombre moyen d'actions en circulation	4 118 050	4 084 880
Nombre moyen d'actions diluées	4 118 050	4 119 050
Résultat net par action (en €)	0,18	0,52
Résultat net dilué par action (en €)	0,18	0,51

5. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 19 : RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations dues aux dirigeants (PDG et directeurs généraux délégués) par l'ensemble des sociétés du groupe, au titre des exercices 2022 et 2021 sont les suivantes :

	2022	2021
Rémunérations au titre de mandats au sein du groupe (1)	784	424
Rémunérations au titre de contrats de travail (2)	764	332
Avantages en nature	-	-
Jetons de présence	-	-
TOTAL	1 548	756

N.B. : les rémunérations au titre des mandats dans la filiale américaine ont été convertis sur la base du taux moyen annuel de parité €/ \$ pour chacun des exercices considérés.

(1) Ce total inclut :

- Les rémunérations fixes et variables de Marie-Véronique Lacaze au titre de ses mandats de dirigeant à la fois dans Witbe SA et dans Witbe Inc ;
- Les rémunérations fixes et variables de Jean-Michel Planche au titre de son mandat de dirigeant à la fois de Witbe SA et de Witbe Inc ;
- Les rémunérations fixes de Mathieu Planche au titre de son mandat de dirigeant de Witbe SA.

(2) Ces montants résultent des contrats de travail conclus entre :

- Witbe SA et Paul Rolland, administrateur de la Société ;
- Witbe Inc. et Mathieu Planche.

Ils comprennent pour Paul Rolland une rémunération fixe mensuelle au titre de ses responsabilités de Directeur Technique de 10,5 milliers d'euros et une part variable de 98 milliers d'euros, soit un total de 224 milliers d'euros au titre de l'exercice 2022.

Ils comprennent pour Mathieu Planche une rémunération mensuelle fixe au titre de ses responsabilités de Directeur des opérations de 18 milliers de dollars et une part variable de 340 milliers de dollars, soit un total de 556 milliers de dollars au titre de l'exercice 2022.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres transactions avec des parties liées non conclues à des conditions normales de marché.

NOTE 20 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

• ENGAGEMENTS DONNES

Engagements donnés	31/12/2022	31/12/2021
Engagements financiers		
Créances cédées non échues	3 508	3 781
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties données	-	-
Dettes garanties par des sûretés réelles	-	-
Autres engagements		
Engagements de paiements futurs	4 757	2 433
TOTAL	8 266	6 214

Les créances cédées non échues correspondent aux créances cédées au factor et qui n'ont pas encore été payées par le client final.

Les engagements de paiements futurs se décomposent comme suit :

	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location immobilière simple	4 675	982	3 030	663
Contrat de location mobilière	83	37	45	-
TOTAL	4 757	1 020	3 075	663

• ENGAGEMENTS REÇUS

Caution donnée au profit du	Nom des personnes ayant donné leur caution	Montant initial de la caution	Montant restant dû de la caution
Bpifrance	Fonds National de Garantie Renforcement Trésorerie	150	0
Bpifrance	Fonds National de Garantie Prêt pour Innovation	165	17
Bpifrance	Fonds Européen d'Investissement	275	28
Total des garanties accordées			44

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs selon les normes comptables en vigueur ou qui pourraient le devenir dans le futur.

NOTE 21 : EFFECTIF

L'effectif moyen du Groupe s'élève à 138 personnes au 31 décembre 2022 contre 137 personnes au titre du 31 décembre 2021.

NOTE 22 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 100 milliers d'euros au titre de 2022 et 90 milliers d'euros au titre de 2021 :

	Ernst & Young		Poulin Retout & Associés	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidé	50 000	50 000	50 000	40 000
Total	50 000	50 000	50 000	40 000

WITBE, S.A.

18-22 rue d'Arras
Bâtiment A11
92000 NANTERRE

WITBE

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

POULIN RETOUT ET ASSOCIES

160, rue Montmartre
75002 Paris 2
S.A.R.L. au capital de € 516 000
R.C.S PARIS B 454 008 996

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

WITBE

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société WITBE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société WITBE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

POULIN RETOUT ET ASSOCIES



Hubert Poulin (Apr 28, 2023 19:28 GMT+2)

Hubert Poulin

ERNST & YOUNG Audit



Patrick Cassoux



Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022



Sommaire

Bilan - actif	3
Bilan - passif	4
Compte de résultat	5
Annexe aux comptes annuels	6
1. Nature de l'activité et faits caractéristiques	6
1.1. Nature de l'activité	6
1.2. Faits caractéristiques de l'exercice	6
1.3. Evènements postérieurs à la période	6
2. Principes et méthodes comptables	6
2.1. Principes généraux	6
2.2. Comparabilité des comptes	6
2.3. Méthodes comptables	7
2.3.1. Immobilisations incorporelles	7
2.3.2. Immobilisations corporelles	7
2.3.3. Immobilisations financières	8
2.3.4. Stocks	8
2.3.5. Créances	8
2.3.6. Affacturage	8
2.3.7. Valeurs mobilières de placement	9
2.3.8. Provisions	9
2.3.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires	9
2.3.10. Résultat exceptionnel	9
2.3.11. Opérations en devises	9
3. Notes relatives au bilan et au compte de résultat	10
4. Autres informations	22

Bilan - actif

(montants en euros)

Actif	Notes	Brut	Amort. & Dépréc.	31/12/2022 Net	31/12/2021 Net
Immobilisations incorporelles		29 967 205	(21 237 098)	8 730 107	8 158 058
Immobilisations corporelles		2 312 137	(1 929 826)	382 311	326 067
Immobilisations financières		334 124	-	334 124	266 214
Actif immobilisé	1	32 613 466	(23 166 924)	9 446 543	8 750 339
Stocks et encours	3	1 616 672	-	1 616 672	632 852
Avances et acomptes versés sur commandes		24 931	-	24 931	164 162
Créances clients et comptes rattachés	4	14 480 359	(1 416 841)	13 063 518	12 338 774
Autres créances	4	4 799 476	(131 925)	4 667 552	10 268 282
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
Disponibilités		809 104	-	809 104	475 005
Charges constatées d'avance	5	633 753	-	633 753	591 644
Actif circulant		22 364 296	(1 548 766)	20 815 530	24 470 719
Ecart de conversion Actif		17 917	-	17 917	21 024
Total actif		54 995 679	(24 715 690)	30 279 990	33 242 083

Bilan - passif

(montants en euros)

Passif	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Capital		2 182 567	2 164 986
Primes d'émission, de fusion, d'apport		8 321 126	8 321 126
Réserve légale		230 648	230 648
Réserves indisponibles		9 010	26 590
Report à nouveau		7 013 253	5 205 059
Résultat de l'exercice		795 045	1 808 195
Capitaux propres	10	18 551 649	17 756 604
Provisions pour risques		32 917	36 024
Provisions pour charges		-	15 753
Provisions pour risques et charges	11	32 917	51 777
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 197 131	3 864 158
Emprunts et dettes financières diverses		15 805	796 393
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 346 246	1 055 273
Dettes fiscales et sociales		2 461 888	5 378 951
Autres dettes		17 656	84 693
Produits constatés d'avance	12	3 412 060	3 849 465
Dettes	7	11 450 785	15 028 933
Ecart de conversion Passif		244 638	404 768
Total passif		30 279 990	33 242 083

Compte de résultat

(montants en euros)

Compte de résultat	Notes	2022 12 mois	2021 12 mois
Vente de marchandises		8 657 043	6 062 264
Production vendue (services)		6 645 678	5 652 936
Produits des activités annexes		3 581 045	2 569 642
Montant net du chiffre d'affaires	13	18 883 766	14 284 841
Production immobilisée		3 375 879	3 646 125
Subventions d'exploitation		15 000	8 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort), Transferts de ch.		63 396	271 387
Autres produits		155 026	21 718
Produits d'exploitation		22 493 067	18 232 071
Achats et variations de stocks de marchandises		(5 161 517)	(1 751 711)
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements		(32 525)	11 969
Autres achats et charges externes		(5 725 617)	(2 789 803)
Impôts, taxes et versements assimilés		(262 155)	(276 462)
Salaires et traitements		(6 508 779)	(6 735 676)
Charges sociales		(2 908 072)	(3 037 107)
Dotations aux amortissements et dépréciations	11	(2 936 301)	(3 194 075)
Autres charges		(103 810)	(66 971)
Charges d'exploitation		(23 638 775)	(17 839 836)
Résultat d'exploitation		(1 145 707)	392 235
Produits financiers		904 566	217 025
Charges financières		(173 170)	(176 051)
Résultat financier		731 395	40 974
Résultat courant avant impôts		(414 312)	433 210
Produits exceptionnels		93 644	227 969
Charges exceptionnelles		(42 760)	(83 318)
Résultat exceptionnel	14	50 884	144 651
Impôts sur les bénéfices		1 158 472	1 230 334
Résultat net		795 045	1 808 195

Annexe aux comptes annuels

1. Nature de l'activité et faits caractéristiques

1.1. Nature de l'activité

La société est spécialisée dans la mesure de la qualité d'expérience (QOE pour Quality of Experience), qui conçoit et commercialise des produits de monitoring de réseaux (robots d'une part et interfaces logicielles d'autre part), permettant aussi bien aux opérateurs et fournisseurs de services qu'aux entreprises de contrôler la qualité réellement délivrée à l'utilisateur final de leurs services IP (Protocole Internet).

La société est cotée en bourse sur le marché Euronext Growth à Paris.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de cet exercice, la société a procédé à la création de la filiale Witbe, Sociedade Unipessoal Lda localisée au Portugal.

1.3. Événements postérieurs à la période

Pour faire face aux difficultés économiques, aux mutations technologiques ainsi qu'à la réorganisation nécessaire à la sauvegarde de sa compétitivité, la société a procédé à des licenciements économiques au cours des mois de mars et avril 2023.

Aucun autre événement matériel postérieur à la clôture n'est à reporter.

2. Principes et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des règlements de l'Autorité des Normes Comptables 2016-07 du 4 novembre 2016 et 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement 2014-03 relatif au plan comptable général.

Compte tenu de la trésorerie disponible au 31 mars 2023 et sur la base des prévisions de trésorerie établies par la direction sur les douze prochains mois, les présents comptes sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction, certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations peuvent s'avérer différentes de ces

estimations par la suite.

2.2. Comparabilité des comptes

L'exercice a une durée de 12 mois comme pour l'exercice précédent. Les deux périodes peuvent donc être valablement comparées.

2.3. Méthodes comptables

2.3.1. Immobilisations incorporelles

- Frais de recherche et développement

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont incorporables au coût de production :

- Le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- Les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif.

Les frais de développement sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites selon le mode linéaire sur 5 ans, ce qui correspond à la durée probable d'utilisation.

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

- Logiciels

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

2.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

- | | |
|-------------------------------|--------|
| • Agencements et aménagements | 10 ans |
| • Matériel de transport | 5 ans |

- Matériel de bureau 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau 10 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

2.3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des titres de participations comptabilisés à leur coût d'acquisition, des dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur historique, aux actions propres de la société et espèces détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres de participation est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour la société. Elle est déterminée par référence à la quote-part de capitaux propres détenue et des perspectives de rentabilité.

Les actions propres de la société détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des actions propres (évaluée au cours moyen de bourse du dernier mois avant clôture) est inférieure à leur valeur comptable.

Les plus ou moins-values de cession sont comptabilisées en résultat exceptionnel suivant la méthode FIFO (First In – First Out).

2.3.4. Stocks

Les stocks correspondent à des achats de marchandises valorisés à leur coût d'acquisition.

La méthode de valorisation utilisée pour les sorties de stock de marchandises est le coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable.

2.3.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée au cas par cas pour tenir compte des difficultés de recouvrement susceptibles d'apparaître.

La recouvrabilité des créances nettes envers les filiales a été appréciée au regard des hypothèses sous-tendant la croissance dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie de développement.

Celle-ci se traduit notamment par le renforcement des équipes avant-ventes venant soutenir des équipes de ventes directes désormais solides en Amérique du Nord, puisque chaque commercial y a dorénavant un avant-vente dédié, ainsi que par la diversification verticale de l'offre Witbe, avec la vente de services d'expertise, auparavant confiés à des partenaires.

2.3.6. Affacturage

La société a recours à un prestataire d'affacturage auprès duquel elle cède une partie de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Les contrats prévoient qu'il y ait subrogation entre la société et le factor. Par ailleurs, les contrats ne sont pas sans recours pour le factor et stipulent que les créances clients cédées par la société et non réglées 90 jours après leur échéance théorique seront « définancées ».

La comptabilisation des opérations d'affacturage de la société suit l'approche juridique : la subrogation vaut transfert de propriété que le contrat soit ou non avec recours du factor et en conséquence déconsolidation des créances cédées et encaissées (les créances cédées et non encaissées étant inscrites en autres créances sur le factor).

En cas de définancement des créances par le factor, les créances cédées au factor ne sont plus suivies par la société d'affacturage et retournées à la société, chargée d'en assurer le recouvrement et restituer le montant du financement perçu sur ces créances au factor. Dans cette hypothèse, ces créances sont « réinscrites » au Bilan de la société en créances clients avec pour contrepartie une dette pour le factor correspondant au montant des créances initialement financées, charge à la société d'en assurer le recouvrement.

2.3.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées mais réintégrées fiscalement.

2.3.8. Provisions

Des provisions pour risques et charges sont constatées pour couvrir des risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable.

2.3.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dans le compte de résultat de l'exercice, net de rabais, remises, ristournes, s'il est certain à la fois dans son principe et son montant et s'il est acquis au cours de l'exercice.

La reconnaissance du chiffre d'affaires dépend de la nature des ventes réalisées par la société, qui distingue :

- *Offre hardware* : les produits correspondants sont rattachés à l'exercice au cours duquel les biens sont livrés.
- *Offre software* :
 - Vente sous forme de licences : chiffre d'affaires généré au moment de la mise à disposition ;
 - Vente sous forme d'abonnement (Cloud/SaaS) : chiffre d'affaires reconnu linéairement sur la durée de l'abonnement ;
 - Maintenance et support logiciels : le chiffre d'affaires est étalé sur la période couverte.
- *Prestations de services* (installation, conseil sur site, personnalisation...) : la société reconnaît le chiffre d'affaires au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle de service.

2.3.10. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

2.3.11. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Les écarts de change relatifs à des créances et dettes commerciales sont comptabilisés en résultat d'exploitation alors que les écarts relatifs à des créances et dettes financières sont comptabilisés en résultat financier.

3. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

Note 1 : Immobilisations

Immobilisations brutes	31/12/2021	Acquisitions	Cessions / Diminution	Reclassements	31/12/2022
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences	1 046 888	38 345			1 085 233
Frais de recherche et de développement	24 514 785	3 037 281		1 108 470	28 660 537
Immobilisations incorporelles en cours	1 108 470	221 435		(1 108 470)	221 435
	26 670 144	3 297 062	-	-	29 967 205
Immobilisations corporelles					
Installations générales et agencements	85 481	349			85 830
Matériel de transport	15 304	-			15 304
Matériel de bureau et informatique	1 881 111	185 033	(8 816)		2 057 329
Mobilier	127 232	26 442			153 674
	2 109 128	211 825	(8 816)	-	2 312 137
Immobilisations financières					
Participations	908	100			1 008
Autres titres immobilisés	61 935	876 882	(868 667)		70 149
Autres Immobilisations financières	203 524	968 660	(909 218)		262 967
	266 367	1 845 642	(1 777 885)	-	334 124
Total Brut	29 045 638	5 354 528	(1 786 700)	-	32 613 466

Amortissements et Dépréciations	31/12/2021	Dotations	Diminutions	Reclassement	31/12/2022
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences	997 864	41 016			1 038 881
Frais de recherche et de développement	17 514 221	2 683 996			20 198 217
	18 512 085	2 725 013	-		21 237 098
Immobilisations corporelles					
Installations générales et agencements	6 116	8 752			14 868
Matériel de transport	15 304	-			15 304
Matériel de bureau et informatique	1 659 826	131 876	(40)		1 791 662
Mobilier	101 814	6 178			107 992
	1 783 060	146 805	(40)		1 929 826
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières	153	-	(153)		-
	153	-	(153)		-
Total Amortissements et Dépréciations	20 295 299	2 871 818	(193)		23 166 924
Immobilisations Nettes	8 750 339				9 446 543

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et de développement se sont élevés à 3 258 717 euros sur 2022 dont 3 208 895 euros de production immobilisée et 49 822 euros de frais NRE.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces frais de développement sont amortis sur une période de cinq ans, correspondant à la durée estimée de procuration d'avantages économiques pour la société.

Les principaux frais de développement capitalisés sur la période sont les frais rattachés aux projets suivants, s'inscrivant dans la continuité de notre effort d'innovation technologique :

- *Restitution au travers de Smartgate* : ce produit clé pour la restitution des mesures et leurs résultats a poursuivi son évolution avec des intégrations de nouvelles fonctionnalités. Utilisant comme source de données le stockage Big Data mis en œuvre dans le produit, il présente les données en utilisant des widgets adaptés aux mesures spécifiques Witbe, et qui se sont enrichis de nouvelles fonctionnalités afin de suivre les évolutions du produit. Sont ainsi disponibles la restitution d'indications géographiques, et les métriques réseaux collectées par les Smartphone lors du déroulement des mesures, permettant ainsi une analyse des résultats qui peut s'appuyer sur la connaissance de l'environnement d'exécution. Le moteur d'alerting de Smartgate permet également de recevoir des notifications lorsque des perturbations de service sont détectées. Les dernières évolutions de celui-ci permettent à plusieurs collaborateurs de travailler ensemble sur la résolution d'une panne, ou de n'envoyer qu'une seule notification lorsqu'une panne généralisée se produit ;
- *Intégration de la gamme Witbox* : avec la commercialisation de la gamme des produits Witbox (Witbox One, Witbox+ et Witbox Net), accompagnée d'un passage de Windows à Linux, il est devenu beaucoup plus simple de réaliser des déploiements importants. Afin d'assurer la gestion de ces parcs de machines, leurs maintiens avec des versions à jour, les équipes ont travaillé sur la conception et le développement des briques logicielles nécessaires à une maintenance simple de l'ensemble des composants, sur les Witbox comme sur les briques centrales, tout en restant totalement pilotable depuis Workbench, l'outil central de gestion de la solution ;

- *Evolution du Remote Eye Controller (REC)* : avec l'arrivée de la nouvelle gamme de robots Witbox, l'outil de prise de contrôle à distance des devices a évolué et est maintenant directement disponible depuis un navigateur Web moderne. Conservant le fonctionnement classique du REC (et permettant ainsi de piloter à distance n'importe quel device connecté sur une Witbox), il s'enrichit de nouvelles fonctionnalités (nouvelle page d'accueil, des ACLs qui permettent un pilotage plus fin des autorisations d'accès), et s'appuie sur une nouvelle technologie de streaming, qui améliore la latence ;
- *Evolution des composants logiciels Cloud* : élément central dans le pilotage des Witbox, les technologies Witbe dans le Cloud ont été fortement optimisées pour permettre une gestion automatique, de la production aux backups, en passant par les mises à jour, ce qui permet de réduire les délais de livraison et simplifier la maintenance. En parallèle, des travaux sont réalisés sur l'API de Maestro, qui permettront de livrer de nouvelles fonctionnalités ;
- Dans la continuité des travaux initiés avec le REC en mode Web, Witbe poursuit les développements qui vont permettre de rendre les déploiements encore plus fluides, en remplaçant progressivement les outils « legacy » par des GUI en mode Web ;
- *Pilotage des set-top-box* : les équipes Witbe travaillent afin de maintenir les capacités de pilotage au niveau de ce qui est proposé par les opérateurs. Après l'infra-rouge, cela s'est traduit par le support du Bluetooth et de RF4CE, avec toutes les fonctionnalités associées, comme le contrôle vocal. En complément, la brique de pilotage Bluetooth a été totalement refaite afin de permettre l'ajout du support de Bluetooth 5.0, qui autorise une plus grande interactivité avec les set-top-box. L'interface du Remote Eye Controller a elle aussi évolué, avec la disparition de l'ancienne télécommande au profit d'une modélisation visuelle de la vraie télécommande du device, avec un rendu fidèle. Le REC s'est aussi enrichi de fonctions de productivité, comme les « macros », qui permettent de simplifier l'envoi de séquences de codes, ou la possibilité d'aller directement sur une chaîne ;
- *Gestion de la production* : tandis que Witbe AWSOM évolue afin de fluidifier toutes les étapes de production, depuis la proposition commerciale jusqu'à la configuration automatique des produits, la Witbox connaît aussi des changements, et il est désormais possible aux clients de gérer depuis un simple navigateur leur relocalisation dans une autre partie de leur infrastructure réseau. Une nouvelle « Factory » a également été développée afin de produire les nouvelles plateformes Cloud client de manière complètement automatique ;
- *Mobile devices control* : autres périphériques majeurs dans la consommation de contenus vidéos, les smartphones et tablettes sont des éléments majeurs dans la solution Witbe, et les travaux déjà engagés les années précédentes ont été poursuivis pour s'adapter aux nouvelles versions logicielles de ces équipements tout en enrichissant les fonctionnalités de contrôle et de pilotage ;
- *Mesure perceptuelle de la qualité vidéo* : au cœur des technologies MOS et VQ-ID, deux solutions propriétaires Witbe issues de plus de 10 ans de travaux de la R&D, les algorithmes d'analyse de la qualité vidéo continuent leur développement, afin de supporter toutes les résolutions, jusqu'à 4K, et permettent ainsi la détection en temps réel des défauts, et leur classification, offrant ainsi aux diffuseurs une solution unique pour suivre la qualité des contenus le long de la chaîne de distribution. Ces algorithmes suivent ainsi l'ensemble des évolutions des techniques de diffusion ;
- *Projets divers* : en plus de l'ensemble des grands dossiers ci-dessus, Witbe a poursuivi des travaux de fonds sur plusieurs sujets. La stabilisation et l'optimisation est un de ces sujets « fil rouge » sur lequel les équipes travaillent en continu, afin d'assurer une expérience optimale lors de l'utilisation de la solution Witbe. L'évolution de la gamme des « Screeners » a été un autre de ces grands chantiers, qui a permis une large amélioration sur 2022, et en particulier une parfaite intégration dans les produits Witbe.

Information relative au rachat par la société de ses propres actions

Dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, la société a procédé à des opérations d'achat et de vente de ses propres actions.

Elle détient au 31 décembre 2022 une quantité de 9 240 de ses propres actions pour une valeur inscrite en « autres titres immobilisés » de 70 149 euros, outre un solde en espèces d'un montant de 17 881 euros porté dans le poste du haut de bilan « Autres Immobilisations financières ».

Note 2 : Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Désignation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (en%)	Valeur comparable des titres détenus		Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Dépréciation des Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette						
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	TECHNOLOGIES WITBE CANADA Inc	69	(1 974 709)	100%	76	76	27 690			1 247 457	(144 550)	
	WITBE Inc (USA)	938	(6 077 234)	100%	831	831	1 027 986			13 196 749	96 834	
	WITBE Ltd (Hong Kong)	0	(761 395)	100%	1	1	131 925	131 925		-	30 292	
	WITBE Pte Ltd (Singapour)	1	(916 455)	100%	1	1	40 097			278 804	(249 089)	
	WITBE Ltd (Grande-Bretagne)	-	(592 403)	100%	-	-	8 650			247 460	(124 217)	
	WITBE, Sociedade Unipessoal Lda (Portugal)	100	(59 999)	100%	100	100	70 597			-	(59 999)	
Renseignements globaux concernant les autres titres												

Les comptes des filiales sont arrêtés au 31 décembre 2022 et sont d'une durée de 12 mois, à l'exception de la filiale portugaise créée en 05/2022.

Les données sont converties sur la base du cours de change au 31/12/2022, soit :

- TECHNOLOGIES WITBE CANADA INC : 1 euro = 1,444 dollars canadiens ;
- WITBE Inc (Usa) : 1 euro = 1,0666 dollars US ;
- WITBE Ltd (Hong Kong) : 1 euro = 8,3163 dollars de Hong Kong ;
- WITBE Pte Ltd : les données sont exprimées en euros ;
- WITBE Ltd (Grande-Bretagne) : 1 euro = 0,8869 livres ;
- WITBE, Sociedade Unipessoal Lda (Portugal) : les données sont exprimées en euros.

Note 3 : Stocks

Stocks	31/12/2022	31/12/2021
Stocks emballages perdus	14 549	24 033
Stocks de marchandises	1 602 123	608 818
Valeurs brutes	1 616 672	632 852
Dépréciations		
Valeurs nettes	1 616 672	632 852

Note 4 : Etat des créances

Le total des créances à la clôture s'élève à 20 176 556 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>	Autres immobilisations financières	262 967	69 381	193 586
	Clients douteux ou litigieux	1 458 681	1 458 681	-
	Autres créances clients	13 021 678	13 021 678	-
	Personnel et comptes rattachés	2 364	2 364	-
<i>De l'actif circulant</i>	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 385	12 385	-
	Etat - Impôts sur les bénéfices	1 192 432	1 192 432	-
	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	421 819	421 819	-
	Groupe et associés	1 322 749	1 322 749	-
	Débiteurs divers	1 847 727	1 847 727	-
	Charges constatées d'avance	633 753	633 753	-
Total		20 176 556	19 982 970	193 586

Les créances Groupe et associés sont constituées des prêts accordés aux filiales.

Les créances fiscales d'impôts sur les bénéfices s'élèvent à 1 192 432 euros et correspondent au Crédit d'Impôt Recherche

au titre de l'année 2022.

La société a souscrit un contrat d'affacturage. L'incidence du financement des créances cédées au factor s'analyse comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Dépôt de garantie conservé par le factor et figurant dans les autres créances	369 431	366 960
Avance de trésorerie reçue du factor sur les créances cédées venue en diminution des créances clients	3 508 090	3 781 021
Créance sur le factor restant à recevoir au titre des créances cédées et non encaissées figurant dans les autres créances	1 470 943	2 470 033
Montant des créances cédées au factor (encaissées ou non)	5 348 464	6 618 013

Note 5 : Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2022	31/12/2021
Charges constatées d'avance d'exploitation	633 753	591 644
Charges constatées d'avance financières	-	-
Charges constatées d'avance exceptionnelles	-	-
Total	633 753	591 644

Les charges constatées d'avance se composent essentiellement de commissions pour ventes pour 379 K€ et de charges à étaler en lien avec les frais généraux pour 228 K€ dont loyers pour 109 K€, coûts de participation à des salons pour 32 K€ et commissions bancaires pour 27 K€ .

Note 6 : Produits à recevoir

Produits à recevoir	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients		
Factures à établir	-	226 815
Créances fiscales et sociales		
Organismes sociaux - Produits à recevoir	12 385	8 124
Autres créances		
Avoirs à recevoir	3 785	-

Note 7 : Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture s'élève à 11 450 785 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<i>Emprunts et dettes auprès étab. crédits</i>	à 1 an maximum à l'origine	76 553	76 553		
	à plus d'1 an à l'origine	3 120 577	933 312	2 187 265	
Emprunts et dettes financières divers		15 805	15 805	-	
<i>dont Groupe et associés</i>		15 805	15 805	-	
Fournisseurs et comptes rattachés		2 346 246	2 346 246		
Personnel et comptes rattachés		651 522	651 522		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 241 476	1 241 476		
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>	Impôts sur les bénéfices	-	-		
	Taxe sur la valeur ajoutée	475 219	475 219		
	Autres impôts, taxes et assimilés	93 672	93 672		
Autres dettes		17 656	17 656		
Produits constatés d'avance		3 412 060	3 412 060		
Total		11 450 785	9 263 520	2 187 265	-
Emprunts souscrits en cours de l'exercice		2 600 000			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice		3 264 078			

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit comprennent principalement les trois prêts garantis par l'Etat contractés au cours du 1er semestre 2020 :

- Prêt de 1 500 000 euros à échéance mai 2026 assorti d'un taux fixe de 0.750% et d'une commission de garantie de 32 K€ ;
- Prêt de 1 500 000 euros à échéance juin 2026 assorti d'un taux fixe de 0.80% et d'une commission de garantie de 32 K€ ;
- Prêt de 500 000 euros à échéance juin 2026 assorti d'un taux fixe de 0.310% et d'une commission de garantie de 11 K€.

Les dettes auprès des organismes sociaux s'élèvent à 1 241 476 euros, en diminution de 2 236 705 euros par rapport au 31 décembre 2021.

Cette diminution s'explique principalement par l'apurement des dettes antérieures auprès des organismes de sécurité sociale et de retraite à hauteur de 2 058 K€ suite à la mise en place d'échéanciers de remboursement.

Ces échéanciers ont été intégralement remboursés début avril 2023.

Note 8 : Charges à payer

Charges à payer	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Intérêts courus	1 464	1 191
Agios et commissions à payer	5 761	3 344
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	300 999	275 200
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés / RTT	490 363	579 896
Primes et frais à payer au personnel	437 123	743 208
IJSS et remboursements Prévoyance	-	-
Impôts et taxes à payer	52 577	91 920
Total	1 288 286	1 694 760

Note 9 : Parties liées

	Participations
Immobilisations financières (nettes)	1 008
Créances client	12 118 415
Autres créances	1 322 749
Emprunts et dettes financières	(15 805)
Dettes fournisseurs	(1 538 789)
Autres dettes	-
Charges d'exploitation	(1 310 757)
Produits d'exploitation	6 442 537
Charges financières	(15 805)
Produits financiers	77 278

Note 10 : Capitaux Propres

Evolution des capitaux propres

	Nbre d'actions	Nominal	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	RAN	Résultat	Total
Capitaux propres au 31/12/2021	4 084 880	0.53	2 164 986	8 321 126	230 648	26 590	5 205 059	1 808 195	17 756 604
Affectation résultat N-1							1 808 195	(1 808 195)	-
Attribution d'actions gratuites	33 170		17 580			(17 580)			-
Résultat N								795 045	795 045

Capital social

Au 31 décembre 2022, le capital social de la société est composé de 4 118 050 actions de valeur nominale de 0,53 euros.

Capital potentiel

La société a émis et attribué plusieurs plans d'instruments dilutifs au profit de dirigeants et salariés du groupe.

Au 31 décembre 2022, il n'existe aucun plan en cours.

√ Actions gratuites

Le conseil d'administration du 17 septembre 2020 a procédé, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 2 juin 2020, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société au profit de certains salariés du groupe.

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être attribuées gratuitement par le Conseil d'administration en vertu de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 2 juin 2020 est de 40 170.

Il a été attribué un montant total de 36 170 actions de la Société sur 2020.

Les bénéficiaires pourront devenir propriétaires des actions à l'issue d'une période de deux ans courant à compter de la décision d'attribution.

Sur l'exercice 2021, les droits à l'acquisition de 2 000 actions gratuites sont devenus caducs en raison du départ d'un salarié bénéficiaire.

Au cours de l'exercice, les droits à l'acquisition de 1 000 actions gratuites sont devenus caducs en raison du départ d'un salarié bénéficiaire.

Par ailleurs, le conseil d'administration du 22 septembre 2022 a constaté l'augmentation de capital d'un montant de 17 580 euros résultant de l'attribution définitive le 19 septembre 2022 de 33 170 actions gratuites. Il a été prélevé sur le compte spécial de réserve indisponible la somme de 17 580 euros correspondant au montant nominal des 33 170 actions.

L'évolution des instruments dilutifs sur la période peut se synthétiser comme suit :

	Actions gratuites	Total instruments dilutifs en cours de validité
Attribution à l'origine	36 170	36 170
Exercés/acquises		
Caducs (suite départ salariés)	(2 000)	(2 000)
Nombre existant au 31/12/2021	34 170	34 170
Attribués		
Exercés/acquises	(33 170)	(33 170)
Echus		

Nombre existant au 31/12/2022

-

-

Note 11 : Etat des depreciations et provisions

	Situation en début d'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Dépréciations	1 484 108	64 811	(153)	1 548 766
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	51 777	23 112	(41 972)	32 917
Sous-Total	1 535 886	87 923	(42 125)	1 581 683
Amortissements		2 871 818	-	
Total		2 959 741	(42 125)	
<i>dont exploitation</i>		2 941 496	(25 094)	
<i>dont financier</i>		18 245	(17 031)	
<i>dont exceptionnel</i>		-	-	

Les dépréciations s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations financières	153		(153)	-
Créances clients	1 370 251	46 590	-	1 416 841
Groupe & Associés	113 704	18 221	-	131 925
Total	1 484 108	64 811	(153)	1 548 766
<i>dont exploitation</i>		46 590	-	
<i>dont financier</i>		18 221	(153)	
<i>dont exceptionnel</i>		-	-	

Les dotations pour dépréciation des créances Groupe & Associés concernent la filiale Witbe Ltd. (Hong Kong).

Les provisions s'analysent comme suit :

	Situation en début d'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Situation en fin d'exercice
			Avec objet	Sans objet	
Provisions pour litiges	15 000				15 000
Provisions pour pertes de change	21 024	17 917		(21 024)	17 917
Autres provisions pour risques et charges	15 753	5 195		(20 948)	-

Total	51 777	23 112	-	(41 972)	32 917
<i>dont exploitation</i>		23 088		(25 094)	
<i>dont financier</i>		24	-	(16 878)	
<i>dont exceptionnel</i>		-	-	-	

Les provisions pour litiges concernent des litiges salariaux provisionnés en fonction du risque encouru.

La position globale de change, calculée devise par devise, fait ressortir une perte latente de 18 K€ au 31 décembre 2022. Cette perte a été comptabilisée en provisions pour risques.

Au 31 décembre 2021, la position globale de change faisait ressortir une perte latente de 21 K€. La provision pour risques correspondante a été reprise sur 2022.

Note 12 : Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	31/12/2022	31/12/2021
Produits constatés d'avance d'exploitation	3 412 060	3 849 465
Produits constatés d'avance financiers		
Produits constatés d'avance exceptionnels		
Total	3 412 060	3 849 465

Les produits constatés d'avance concernent principalement des contrats de service, de maintenance ou de cloud, facturés sur l'exercice 2022 ou sur les exercices antérieurs mais qui s'étalent sur plusieurs exercices.

Note 13 : Ventilation du chiffre d'affaires net

	France	Export	2022 Total	2021 Total
Ventes de produits	759 016	7 898 027	8 657 043	6 062 264
Ventes de services	2 635 465	4 010 213	6 645 678	5 652 936
Produits des activités annexes	22 747	3 558 299	3 581 045	2 569 642
Total	3 417 227	15 466 539	18 883 766	14 284 841

Les produits d'activités annexes correspondent principalement aux refacturations de frais et services aux filiales.

Répartition géographique du chiffre d'affaires en fonction de la localisation du client final

France :	3 417 227 euros
EMEA :	7 688 653 euros
Asie :	1 841 834 euros
Amériques :	5 936 052 euros

Note 14 : Résultat exceptionnel

	Produits	Charges
Opérations de gestion		
Amendes et pénalités		(1 523)
Dettes prescrites	51 140	(118)
Divers		(1 536)
Opérations de capital		
Malis et Bonis sur rachats d'actions	33 688	(30 807)
Cessions d'éléments d'actif	8 816	(8 775)
Total	93 644	(42 760)

Note 15 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Comptable	Avant impôt Décalages fiscaux	Fiscal	Impôt correspondant	Net après impôt
Résultat courant avant impôt	(414 312)	(159 769)	(574 081)		(414 312)
Résultat exceptionnel	50 884	1 523	52 407		50 884
Retenue à la source	(33 960)	33 960	-		(33 960)
Crédit impôt recherche	1 192 432	(1 192 432)	-		1 192 432
Total	795 045	(1 316 719)	(521 674)	-	795 045

Note 16 : Accroissements et allègements de la dette future d'impôts (au taux de droit commun)

	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provision pour risques de change		21 024	21 024	17 917		17 917
Effort à la construction		29 746	29 746	30 108		30 108
Charges déduites / produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés						
Ecarts de conversion actif	21 024		17 917	21 024	17 917	
Ecarts de conversion passif		404 768	404 768	244 638		244 638
Total	21 024	455 538	473 455	313 687	17 917	292 663
Eléments à imputer						
Déficits reportables fiscalement	22 499 645		521 674		23 021 319	

4. Autres informations

Note 17 : Engagements hors bilan

Engagements financiers

Engagements donnés	31/12/2022	31/12/2021
Engagements financiers		
Créances cédées non échues	3 508 090	3 781 021
Autres engagements		
Engagements de crédit-bail mobilier	-	18 445
Engagements en matière de pensions, retraites et assim.	221 119	369 339
Total	3 729 209	4 168 805
Engagements reçus	31/12/2022	31/12/2021
Engagements financiers		
Fonds National de Garantie Renforcement Trésorerie sur prêt Bpifrance	-	7 500
Fonds National de Garantie Prêt pour l'innovation sur prêt Bpifrance	16 500	41 250
Fonds Européen d'Investissement sur prêt Bpifrance	27 500	68 750
Total	44 000	117 500

✓ Indemnités de fin de carrière

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite. Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à

calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.
Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

	31/12/2022	31/12/2021
Taux d'actualisation	3.85%	1.31%
Age de départ à la retraite	63	63
Modalités de départs	Départ volontaire	Départ volontaire
Taux d'inflation	2%	2%
Taux de charges sociales	45%	45%
Taux de progression des salaires	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 15% lissé par classe d'âge en fonction d'une courbe décroissante	Taux moyen de 12% lissé par classe d'âge en fonction d'une courbe décroissante
Tables de mortalité	INSEE 2016-2018	INSEE 2016-2018

Engagements de paiements futurs

	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location immobilière simple	2 064 819	266 967	1 135 088	662 764
Contrat de location mobilière	82 806	37 464	45 342	
Total	2 147 625	304 431	1 180 430	662 764

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

Note 18 : Rémunération des dirigeants

	2022
Rémunérations au titre de mandats	60 000
Rémunérations au titre de contrats de travail	224 194
Total	284 194

Note 19 : Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	82	
Agents de maîtrise, techniciens	2	
Employés	8	
Ouvriers		
Total	92	-

Note 20 : Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisé en charges au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 50 000 euros.

	Ernst & Young		Poulin Retout & Associés	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels	25 000	25 000	25 000	20 000
Total	-	25 000	-	20 000

WITBE, S.A.

18-22 rue d'Arras
Bâtiment A11
92000 NANTERRE

WITBE

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

POULIN RETOUT ET ASSOCIES

160, rue Montmartre
75002 Paris
S.A.R.L. au capital de € 516 000
454 008 996 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

WITBE

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société WITBE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société WITBE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

POULIN RETOUT ET ASSOCIES



Hubert Poulin (Apr 28, 2023 19:28 GMT+2)

Hubert Poulin

ERNST & YOUNG Audit



Patrick Cassoux

WITBE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2022

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

POULIN RETOUT ET ASSOCIES

160, rue Montmartre
75002 Paris
S.A.R.L. au capital de € 516 000
454 008 996 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

WITBE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la société WITBE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

► Avec M. Paul Rolland, administrateur de votre société

Nature et objet

Avenant au contrat de travail

Votre conseil d'administration du 21 avril 2022 a autorisé la signature d'un avenant au contrat de travail de M. Paul Rolland, administrateur de votre société, afin de reconduire sa prime d'intéressement pour 2022.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante : la reconduction de la prime d'intéressement de M. Paul Rolland est justifiée dans la mesure où elle devrait accroître l'implication de ce dernier dans la bonne marche des affaires sociales.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

► Avec M. Paul Rolland, administrateur de votre société

Nature et objet

Le contrat de travail de M. Paul Rolland, administrateur de votre société, s'est poursuivi au cours de l'exercice écoulé.

Paris et Paris-La Défense, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

POULIN RETOUT ET ASSOCIES



Hubert Poulin (Apr 28, 2023 17:24 GMT+2)

Hubert Poulin

ERNST & YOUNG Audit



Patrick Cassoux

WITBE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2022

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de
commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux
personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le
31 décembre 2022**

POULIN RETOUT ET ASSOCIES

160, rue Montmartre
75002 Paris
S.A.R.L. au capital de € 516 000
454 008 996 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

WITBE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de la société WITBE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la présidente-directrice générale. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées, figurant dans le document joint et s'élevant à € 1 355 529,83 avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris et Paris-La Défense, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

POULIN RETOUT ET ASSOCIES


Hubert Poulin (Apr 28, 2023 17:24 GMT+2)

Hubert Poulin

ERNST & YOUNG Audit



Patrick Cassoux



Witbe S.A

18-22 Rue d'Arras – Bat. A11
92000 Nanterre
France

www.witbe.net
info@witbe.net

Tel. : +33 (0)1 47 67 77 77

**ATTESTATION DES REMUNERATIONS
PREVUE A L'ARTICLE L.225-115-4°
DU CODE DE COMMERCE**

Le montant global des sommes versées (rémunérations directes ou indirectes) aux cinq personnes les mieux rémunérées de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ressort à la somme de 1 355 529,83 euros.

Fait à Nanterre,
Le 24 Avril 2023,

DocuSigned by:

Marie Veronique Lacaze

9C6BA75BF0F6406...

La Présidente-Directrice Générale

WITBE, S.A.

18-22 rue d'Arras
Bâtiment A11
92000 NANTERRE